

À VOS AFFAIRES

CONSOMMATION
LA COUTURE POUR LES
ÉCONOMIES ? QUE NON !
PAGE 5



MICHEL GIRARD > ÉPARGNANT CRÉDULE ET PÈRE STRATÉGIQUE PAGE 7

LES JEUNES ET L'ARGENT

L'épargne sur les bancs d'école

Les institutions financières offrent des comptes d'épargne adaptés à la jeune clientèle. Mais attention, certaines approches de marketing pourraient inciter à dépenser plutôt qu'épargner.

PAGE 2

SOUS LA LOUPE

Emprunter pour cotiser au REER?

Julie et Martin, un couple dans la trentaine, ont de bons emplois mais pas de fonds de retraite de leur employeur. Parce que leur budget est serré, ils empruntent chaque année pour cotiser au REER. Est-ce une bonne stratégie?

PAGE 5

L'ENVERS DE LA PUB

Full ado!

Pour vendre des petits gâteaux Jos Louis, on a conçu une publicité qui résume parfaitement le paradoxe adolescent.... et qui pourrait être présentée autant au Japon qu'en Finlande sans perdre de son efficacité.

PAGE 4



DANS LES LIVRES

Les largesses du fisc

L'auteure Brigitte Alepin suscite l'intérêt ces jours-ci avec son livre *Ces riches qui ne paient pas d'impôts*. Elle prend un malin plaisir à citer le nouveau premier ministre canadien, Paul Martin, sur la nécessité que chacun paie sa juste part d'impôts.

PAGE 2



LE CHIFFRE DU JOUR

2,6 %

Les recettes des restaurants, des traiteurs et des débits de boissons ont augmenté de 2,6 % en décembre dernier par rapport à décembre 2002. Ces recettes sont évaluées à 2,9 milliards de dollars pour le mois de décembre 2003.

Source : Statistique Canada



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

INVESTIR SES ÉPARGNES, CE N'EST PAS UN JEU !

Stimulé par la remontée des Bourses et par les multiples invitations à cotiser au REER, les épargnants démontrent un intérêt renouvelé pour l'investissement. « Plusieurs de nos clients se montrent nettement moins frileux qu'à pareille date l'an dernier », commente Richard Derome, conseiller en placements à la Financière Banque Nationale. Mais attention, qu'il s'agisse d'acheter des parts de fonds communs de placement ou des actions d'entreprises cotées en Bourse, de nombreux pièges guettent les investisseurs. Voici les principales erreurs à éviter.

FRÉDÉRIC CHAYER
COLLABORATION SPÉCIALE

1. Regarder dans le rétroviseur

Chaque année, des livres sur les meilleurs fonds communs de placement de l'année précédente arrivent sur les tablettes des libraires. Pourtant, selon l'ensemble des spécialistes interrogés, la plus grande erreur est justement de vouloir acheter les fonds qui viennent de connaître un rendement exceptionnel.

«Se fier à la performance de la dernière année pour choisir un fonds, est une idée à la fois simpliste et dangereuse», estime Michael Grondin, conseiller en placement

chez CIBC Wood Gundy. Il voit souvent des investisseurs acheter un fonds au moment... où il devrait le vendre.

Selon lui, une seule année représente une période largement insuffisante pour juger de la qualité d'un fonds de placement. «Une période de cinq ans est nettement plus à propos», précise M. Grondin.

En fait, la performance sur cinq ans n'est qu'un critère parmi tant d'autres. «La volatilité du fonds (amplitude et fréquence des variations de valeur), sa performance dans les marchés haussiers et baissiers, la stabilité de l'équipe de gestion, la cohérence du processus de sélection des titres et le respect du style d'investissement sont d'autres

critères de sélection tout aussi importants à regarder», indique le gestionnaire.

Warren Buffett, grand investisseur des temps modernes, compare le penchant des investisseurs pour les véhicules de placement ayant récemment connu une bonne performance à un automobiliste qui conduit sa voiture en regardant dans le rétroviseur. Si c'est un comportement que vous jugez dangereux sur les routes, c'est aussi un comportement dangereux pour la gestion de votre portefeuille, qu'il s'agisse d'un REER ou non.

> Voir INVESTIR en 3

Déjouez 1300 pièges du français



« Cet outil sera utile non seulement aux journalistes de la presse écrite et parlée, mais à tous ceux qui ont le souci et la fierté de notre langue ».
Bernard Derome

Offert en librairie

Les Éditions LA PRESSE

À VOS AFFAIRES

PLANIFICATION

L'épargne, ça s'apprend aussi à l'école !

MARC TISON
LES JEUNES
ET L'ARGENT
COLLABORATION SPÉCIALE

C'est mignon : le petit garçon s'approche timidement du comptoir de la succursale bancaire près de chez lui. Tendait de sa menotte potelée un billet de 5 \$ tout froissé, il lève un regard lumineux vers la caissière, qui sourit d'un air attendri. Cette scène est idéalisée, mais elle s'appuie néanmoins sur des faits vécus. « J'étais fier d'aller porter mes 5 \$ à la banque, raconte Jasmin Bergeron. La caissière me reconnaissait et me souriait. »

Jasmin Bergeron a bien grandi depuis cette douce époque et il est maintenant professeur de marketing à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Après plus de 500 conférences données dans des institutions financières, son regard est nettement plus lucide.

« Les comptes pour enfants, du point de vue du marketing, sont une des meilleures idées qu'une banque puisse avoir », dit-il. Selon ses observations, un grand nombre de clients fréquentent une

institution parce que leurs parents y ont ouvert un compte pour eux quand ils étaient jeunes. Le premier objectif de ces comptes, estime-t-il, est d'ailleurs de fidéliser la clientèle.

« Mais les comptes comme tels sont bien, poursuit-il, ils offrent même plus d'avantages qu'un compte pour adultes. Ce que j'aime avec ces comptes, et c'est ce qui est arrivé avec moi, c'est qu'ils incitent à l'épargne assez jeune. »

Caisses scolaires et caisses étudiantes

Les caisses scolaires de Desjardins existent depuis 1908, à la suite d'une expérience menée par Alphonse Desjardins lui-même en 1901. De nos jours, la tradition se perpétue dans près de 800 écoles primaires québécoises.

« C'est un projet éducatif où on propose aux enfants, par l'entremise des parents, d'ouvrir un compte d'épargne, avec des outils éducatifs pour accompagner l'enfant dans sa démarche d'apprentissage à l'épargne », explique Odette Duchesne, responsable du secteur éducatif jeunesse à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec.

Les dépôts se font habituellement au rythme de deux par mois. Le dé-

QUELQUES CONSEILS

- Magasinez : les intérêts varient selon les institutions et certaines n'en versent pas.
- Discutez avec le jeune de la possibilité de déposer régulièrement une proportion définie de son argent de poche.
- Vous pouvez convenir avec l'enfant que vous versez directement dans son compte une portion convenue de son argent de poche. Il faut s'assurer alors qu'il consulte fréquemment les relevés, question de constater les effets de cette discipline.
- Si nécessaire, vous pouvez faire valoir au jeune la possibilité, grâce à l'épargne, de se procurer un produit qui l'intéresse. Le compte du jeune se videra un jour mais la notion d'épargne avec objectif sera désormais bien comprise.
- Attention aux cartes de débit : l'éducation et la supervision parentales s'imposent.

pôt moyen est d'environ 2 \$. « Ce n'est pas tant le montant déposé qui importe, que la régularité des dépôts », soutient M^{me} Duchesne.

Le taux d'intérêt est celui d'un compte chèques ordinaire, bonifié pour l'occasion de 1,5 %, question que l'enfant en sente l'effet. Au primaire, l'enfant ne peut pas faire de retrait sans la présence d'un adulte.

S'appuyant sur ses souvenirs d'enfance, Marie Lachance, professeure agrégée à la faculté des sciences de la consommation de l'Uni-

versité Laval, souligne toutefois le risque que les enfants qui ne déposent rien soient montrés du doigt. « Le dépôt devient public », déplore-t-elle. En fait, les pratiques varient selon les écoles. C'est souvent le secrétariat de l'établissement qui reçoit les dépôts, les enseignants se concentrant sur la partie éducative du programme.

Clément, maintenant en deuxième secondaire, a participé à la caisse scolaire de son école primaire. « On mettait l'argent dans une en-



Les caisses scolaires, c'est un projet éducatif où on propose aux enfants, par l'entremise des parents, d'ouvrir un compte d'épargne.

Des comptes peu payants !

La très grande majorité des institutions financières proposent des comptes pour les jeunes de moins de 18 ans. Aucune n'exige de frais mensuels ou de frais de transactions, dans la mesure où celles-ci sont effectuées dans les succursales de l'institution. Quelques-unes imposent cependant des frais au-delà d'un nombre défini de transactions mensuelles. Quelques particularités s'y ajoutent selon les institutions.

Avec le compte Léo le lion de la Banque Royale, par exemple, l'enfant est crédité de 5 \$ au moment de l'ouverture. À la CIBC, le compte SuperDépart est accompagné d'un matériel de soutien : cahiers, jeux, etc.

Quand des intérêts sont versés — ce n'est pas le cas partout ! —, ils seront habituellement analogues à ceux des comptes pour adultes, c'est-à-dire lilliputiens : 0,05 % pour les soldes inférieurs à 1000 \$, par exemple. Il paraît difficile de

convaincre les jeunes des vertus de l'épargne avec un compte qui rapporte des intérêts annuels de 50 cents sur un solde de 1000 \$.

« L'objectif éducatif est intéressant, convient toutefois Marie Lachance, professeure agrégée à la faculté des sciences de la consommation de l'Université Laval. Faire prendre tôt l'habitude de l'épargne n'est certainement pas inutile. » Elle parle en connaissance de cause. « Dans le cadre d'une étude, dit-elle, nous avons rencontré des cégépiens qui étaient endettés au-delà de ce qu'on aurait pu imaginer. Il est incroyable qu'un jeune de 17 ans nous dise qu'il va finir de payer ses dettes dans un an et demi et qu'il pourra alors enfin commencer à vivre. »

Chez Desjardins, on propose aux ados le programme Chrome, qui veut intéresser les jeunes aux questions économiques par l'entremise d'un portail Internet, de concours,

veloppe et on la remettait à une personne qui venait les collecter dans la classe », se remémore-t-il.

Les copains passaient-il des commentaires sur ceux qui ne faisaient pas de dépôt ou posaient-ils des questions sur le montant du dépôt ? « Non, mais ça ne serait pas la même chose au secondaire, répond-il. L'argent est beaucoup plus présent qu'au primaire. »

Pour le secondaire, le Mouvement Desjardins a justement prévu une autre formule : les caisses étudiantes. « Ce sont des mini-caisses gérées et administrées bénévolement par un groupe d'élèves, précise Odette Duchesne, responsable du secteur éducatif jeunesse à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec. Une caisse mère vient soutenir les jeunes. Le cas échéant, ces caisses étudiantes auront un conseil d'administration composé de jeunes. »

Les élèves peuvent y ouvrir un compte et souscrire à un plan d'épargne.

« La formule est intéressante, juge Marie Lachance. Elle permet une socialisation économique chez les jeunes, qui apprendront différentes choses sur le mode coopératif et sur le fonctionnement de la gestion en groupe. »

de rabais... Au coeur du programme, l'épargne chromatique permet d'accumuler, par virements automatiques périodiques, une somme destinée à la réalisation d'un projet. « Le taux d'intérêt est supérieur de 1 % au taux en vigueur et si le jeune atteint son objectif d'épargne, il se qualifie pour gagner la valeur de son épargne, jusqu'à concurrence de 500 \$ », fait valoir Julie Turgeon, chargée d'équipe pour le programme Chrome.

La carte Chrome donne droit à des rabais de 10 à 15 % chez une quinzaine de chaînes commerciales : cinéma, électronique, musique, vêtements... Marie Lachance se fait nettement plus critique à ce propos. « Je trouve la carte particulièrement inutile, sinon pour attirer les jeunes avec les coupons rabais, donc les pousser à consommer davantage. »

L'éducation à l'épargne prend parfois de curieux détours.

Emprunter ou non pour cotiser au REER?

RENÉ LEWANDOWSKI
SOUS LA LOUPE
COLLABORATION SPÉCIALE

Ces temps-ci, Julie, de Montréal, et son conjoint Martin, filent le parfait bonheur. Avec leur enfant de 6 ans et la cigogne prévue pour août prochain, ils n'en demandaient pas plus de la vie. Ce qui n'empêche pas le jeune couple dans la trentaine de penser à ses vieux jours.

Parce qu'aucun des deux ne possède de caisse de retraite de son employeur, ils se demandent comment faire pour assurer leurs vieux jours. D'ailleurs, tous les ans durant la saison des Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), ils se retrouvent toujours devant le même dilemme : devraient-ils emprunter afin de maximiser leurs contributions au REER ?

L'an dernier, ils ont emprunté 7000 \$ et se sont serré la ceinture afin de rembourser le prêt en huit mois. « Mais est-ce la bonne stratégie ? » demande Julie dans une lettre qu'elle nous a fait parvenir. Julie demande entre autres s'il ne serait pas préférable d'arrêter le remboursement accéléré de son hypothèque et de placer cet argent dans ses REER. « Et combien devrions-nous placer en REER tous les ans pour garder notre train de vie à la retraite ? »

Comme consultante, Julie gagne environ 36 000 \$ par année. Martin a des revenus de 70 000 \$ par an. Le couple est propriétaire d'une maison, évaluée à 190 000 \$ et grevée d'une hypothèque de 87 000 \$. Avec le remboursement accéléré, la résidence devrait être entièrement payée d'ici une dizaine d'années. Tous deux possèdent également un camion, dont le prêt vient à

LE PORTRAIT

Julie, 32 ans, et **Martin**, 34 ans, travaillent tous les deux, mais pas de fonds de retraite de leur employeur.

LE DÉFI

Parce que leur budget est plutôt serré, ils doivent chaque année emprunter pour faire leurs cotisation REER. Est-ce une bonne stratégie ?

REVENUS

Julie 36 000 \$/an Martin 70 000 \$/an

PLACEMENTS

Julie 12 100 \$ en REER Martin 8 200 \$ en REER
3 800 \$ en CRI

HABITATION

190 000 \$ maison unifamiliale, 87 300 \$ hypothèque

VÉHICULE

17 300 \$ pour le prêt de son camion

échéance en septembre 2007. Les versements mensuels sur ce prêt auto sont de 392 \$.

Actuellement, leur train de vie commande 68 000 \$ nets ; cette somme sera réduite d'environ 10 000 \$ dans 10 ans, lorsque l'hypothèque sera remboursée. À la retraite, pour maintenir leur train de vie, ils estiment avoir besoin de 48 000 \$, en dollars d'aujourd'hui (sans calculer, donc, l'impact de l'inflation).

Côté placements, Julie possède pour environ 12 000 \$ de REER. Martin en a pour 8000 \$, en plus d'un compte de retraite immobilisé (CRI) de 3800 \$ provenant d'un ancien employeur.

Selon Cynthia Bélanger, planificatrice financière à la Banque Nationale, Julie et Martin devraient envisager le prêt REER si et seulement si ils comptent utiliser le retour d'impôt pour en rembourser une bonne partie et que la totalité

du prêt est acquittée dans les 12 prochains mois. La spécialiste fait valoir qu'un prêt REER à plus long terme — habituellement nécessaire pour rattraper le temps perdu (cotisations non utilisées au fil des ans) — s'apparente à un prêt à l'investissement, sauf que dans ce cas-ci les intérêts ne sont pas déductibles du revenu imposable (ce n'est pas permis dans le cas d'un REER).

Il faut donc être très prudent avec ce genre de stratégie, car l'enrichis-

sement n'est possible que lorsque les sommes contenues dans le REER produisent un rendement supérieur aux frais d'intérêt. Selon M^{me} Bélanger, il est préférable de combler ses cotisations non utilisées au fil du temps, en contribuant un peu plus chaque année. En ce qui concerne la possibilité de ralentir le remboursement de l'hypothèque dans le but de garnir les REER, la planificatrice mentionne une règle à suivre avant de prendre une telle décision. Lorsque le taux d'emprunt sur les dettes (dans ce cas-ci l'hypothèque) est plus élevé que le rendement attendu dans le REER, il est préférable de rembourser les dettes. Par contre, si le taux d'emprunt hypothécaire est inférieur ou égal au rendement dans le REER (par exemple, une hypothèque à 6 % et des placements REER qui rapportent 7 %), il est recommandé de favoriser les contributions REER, compte tenu que les sommes investies dans ce véhicule fructifieront à l'abri de l'impôt et que les retraits, à la retraite, seront probablement imposés à un taux moindre que pendant la vie active.

Enfin, pour atteindre leurs objectifs financiers à la retraite, Julie et Martin devront verser 12 000 \$ par an au total dans leurs REER. Ils devront aussi hausser leurs cotisations de 2 % par année pour tenir compte de l'inflation. La spécialiste leur recommande de bien répartir leurs contributions entre eux afin de minimiser les impôts à la retraite. En faisant cela, et en prenant pour hypothèse un taux de rendement annuel de 6 % et un taux d'inflation de 2 % par an, le couple se retrouverait avec un capital de retraite de près de 1,3 million de dollars lorsque Martin aura 60 ans.



PHOTO REUTERS

Les Bourses, conventionnelles ou technos, connaissent des hauts et des bas. Pour un néophyte, les pièges sont nombreux. Prudence! Il n'est pas facile d'admettre ses erreurs.

Les erreurs de Sylvain

FRÉDÉRIC CHAYER
COLLABORATION SPÉCIALE

Il y a quelques années, Sylvain, alors étudiant à HEC Montréal, avait décidé d'acheter des actions d'une compagnie nommée Genomics One après avoir lu un commentaire positif au sujet de l'entreprise.

Étant béni des dieux, il avait vu le prix du titre être multiplié par 10 en l'espace de quelques mois. Notre étudiant, devenu conseiller financier, s'est donc retrouvé avec un joli magot à la suite de la vente d'une partie de ses actions.

Avec un gain de plus de 20 000 \$, il eut l'idée d'acheter des actions de Signalgène, une autre compagnie spécialisée en génomique, à plus de 3 \$ l'unité. « Après tout, c'était des profits », se rappelle-t-il.

Quatre ans plus tard, Sylvain possède toujours les actions des deux compagnies. Malheureusement, les titres de Genomics One et de Signalgène ne s'échangent qu'à une fraction du prix payé.

D'après vous, combien d'erreurs a-t-il commises ?

Erreur n° 1 : Ne pas faire ses devoirs

La première erreur de Sylvain fut probablement d'investir dans une société qu'il connaissait trop peu, spécialisée dans un secteur dont il ne savait rien. De son propre aveu, il n'avait jamais consulté un rapport annuel de la compagnie ni même un seul document ou article sérieux sur l'entreprise.

Selon Gino M. Zeppettini, conseiller en placements chez CTI Capital, il est surprenant de voir à quel point les particuliers sont prêts à miser sur une entreprise dont ils ignorent à peu près tout. « Des client me font parfois part de leur intention d'acheter un titre après avoir simplement lu un article positif dans les journaux, dit-il. C'est un comportement à la fois classique et répréhensible. »

Erreur n° 2 : Imiter la foule

En faisant sa propre analyse, Sylvain s'aperçoit qu'il avait commis une autre erreur importante, celle de suivre la foule. « Heureusement, je n'avais pas seulement suivi le troupeau, je l'avais devancé un peu », se remémore-t-il. En effet, même si le titre avait déjà fortement progressé avant son achat, il avait continué à grimper ensuite (ce qui est exceptionnel en soi).

Or, lorsque le goût du jour a changé, notre étudiant s'est retrouvé le bec à l'eau. De l'avis de M. Zeppettini, il n'avait pas seulement imiter la foule, il était aussi tombé

amoureux avec son titre. « C'est un mariage dangereux ! » s'exclame le conseiller en placements.

La situation est loin d'être unique. Vous vous rappelez le cas de Nortel, que plusieurs investisseurs ont acheté à plus de 100 \$... et qu'ils possèdent encore.

Erreur n° 3 : Prendre des raccourcis

Dans son livre *Investir à la bourse et s'enrichir*, Bernard Mooney fait ressortir que les raccourcis sont pour l'homme un moyen économique d'évaluer une situation. « Toutefois, poussé trop loin et mal fait, cela mène à des erreurs graves. »

Maintenant qu'il est plus aguerri, Sylvain reconnaît facilement le raccourci qu'il a pris. Voici son raisonnement d'antan : Genomics One, société spécialisée en génomique, a égalé de l'argent facile. Par conséquent, Signalgène, qui se trouve dans le même secteur, devrait aussi évaluer argent vite gagné.

Il s'agit ici d'un préjugé favorable. Et les préjugés mènent très souvent à des erreurs de jugement.

Erreur n° 4 : Spéculer avec l'argent facilement gagné

Certes, Sylvain a réalisé rapidement un gain important avec les premières actions acquises. Mais il a réussi à en dilapider tout aussi rapidement une bonne partie. « Ces profits, dit-il, c'était comme de l'argent tombé du ciel. »

Ce réflexe illustre à merveille une erreur que des chercheurs en finance attribuent à la comptabilisation mentale. En fait, Sylvain avait peu travaillé pour obtenir son gain de 20 000 \$; il lui a attribué une valeur inférieure à la même somme qu'il aurait gagnée à la sueur de son front.

Et pourtant, une somme de 20 000 \$ gagnée facilement à la Bourse permet d'acheter la même voiture qu'une somme de 20 000 \$ amassés de peine et de misère en travaillant !

Erreur n° 5 : Conserver les perdants à tout prix

En faisant son autocritique, notre nouveau conseiller financier a lui-même identifié les quatre erreurs précédentes.

On pourrait en ajouter une cinquième : refuser de vendre des titres perdants. « Vendre un titre à un prix inférieur au prix d'achat, c'est admettre son erreur et la plupart des investisseurs n'aiment pas reconnaître qu'ils ont fait une erreur », souligne Philippe Allard, gestionnaire de portefeuilles pour ARX Capital.

Investir ses épargnes, ce n'est pas un jeu

INVESTIR

suite de la page 1

2. Se prendre pour Hercule

Êtes-vous un conducteur supérieur à la moyenne des automobilistes ? Si vous avez répondu oui, sachez que vous êtes comme 90 % des automobilistes suédois interrogés dans les années 80. Pourtant, vous conviendrez qu'il est fortement improbable que neuf automobilistes sur 10 soient meilleurs que la moyenne !

Ce résultat illustre à merveille la propension des gens à surestimer leurs habiletés. Évidemment, c'est aussi vrai dans le domaine de l'investissement.

Ainsi, l'excès de confiance amène invariablement les investisseurs à tenter de faire du *market timing* ou, si vous préférez, à tenter d'anticiper les fluctuations à court terme des marchés financiers. De ce fait, l'investisseur tente d'acheter lorsque la valeur des titres (ou les fonds) est à son plus bas et de les vendre au plus haut. Malheureusement, de l'avis de tous les experts, c'est une tâche qui frôle l'impossible.

Les effets négatifs ne manquent pas. D'abord, l'investisseur qui effectue plusieurs transactions paie d'importants frais de commissions élevés ; cela vient gruger son rendement total.

De plus, l'investisseur très actif risque de ne pas profiter pleinement des performances du marché.

Quelques mois par-ci par-là à garder des sommes non investies dans son compte, avec des intérêts quasi nuls, et voilà que sur une longue

période, l'investisseur a vu son portefeuille souffrir de plusieurs points de pourcentage.

Une étude menée en 1994 à l'Université du Michigan indique qu'un épargnant ayant raté les 40 meilleures journées de rendement du marché boursier, entre 1963 et 1993, a vu son rendement annuel moyen passé de près de 12 % à environ 7 %. Un placement initial de 10 000 \$ à un taux annuel composé de 12 % vaut plus de 299 000 \$ après 30 ans, comparativement à seulement 76 000 \$ si le rendement est de 7 %. Un écart de 223 000 \$!

3. Ne pas imiter l'écureuil

Il vaut mieux imiter l'écureuil et faire de petites réserves à la fois par le biais de l'investissement périodique, qui consiste à épargner des sommes fixes à intervalles réguliers. Ces investissements réalisés selon un plan structuré peuvent être de quelques dollars par semaine ou de quelques dizaines de dollars.

« Le but visé est de faire de plus petites contributions plus fréquemment, ce qui fera en sorte que la cotisation annuelle au REER sera finalement plus importante qu'une cotisation unique faite à la dernière minute. C'est aussi simple que de mettre de l'argent de côté pour une dépense majeure, sauf qu'ici, on parle d'investissement », dit Richard Derome, conseiller en placements à la Financière Banque Nationale.

M. Derome y voit trois principaux avantages. « D'abord, c'est un effort d'épargne plus facile à faire pour le particulier. Ensuite, les sommes in-

Revenu imposable	Taux marginal d'imposition	TAUX D'IMPOSITION		
		Revenu intérêt	Dividende	Gain en capital
10 000 \$ et +	29,4%	29,4%	9,2%	14,7%
27 095 \$	33,4%	33,4%	14,2%	16,7%
32 183 \$	38,4%	38,4%	20,5%	19,2%
54 195 \$	42,4%	42,4%	25,5%	21,2%
64 368 \$	45,7%	45,7%	29,7%	22,9%
104 648 \$	48,2%	48,2%	32,8%	24,1%

Source : Centre québécois de formation en fiscalité et l'auteur

vesties commencent à profiter dès le dépôt. Finalement, un tel plan est établi en fonction du client et non en fonction des aléas des marchés financiers, ce qui nous permet d'éliminer le risque associé à un achat unique. »

Par exemple, il sera souvent plus avantageux d'acheter des petits lots d'actions ou de fonds communs à intervalles réguliers qu'acheter d'un seul bloc, sans égard à la valeur des titres à ce moment-là. Alors, on risque d'investir dans des titres trop chers, surévalués. Une baisse de valeur peut survenir rapidement.

4. Se faire avoir par l'impôt

La nature même des gains obtenus grâce à ses épargnes a une incidence sur le rendement réel. Un revenu d'intérêt que procure un dépôt à terme, par exemple, un montant de dividende versé par une entreprise, et un gain en capital (profit) réalisé

lors de la vente d'un bien (immeubles, actions d'entreprises hors-REER, etc.) ne sont pas imposés de la même manière (voir tableau).

Les investisseurs devraient tenter de maximiser leur rendement après impôt et non leur rendement avant impôt. Par exemple, un gain en capital de 5 % sera toujours plus avantageux qu'un revenu d'intérêt du même ordre.

Pour un contribuable ayant des revenus imposés au taux maximum, un montant de 10 000 \$ vaut 7590 \$ après impôts s'il provient d'un gain en capital, 6720 \$ s'il provient d'un revenu de dividende et seulement 5180 \$ s'il provient d'un revenu d'intérêt.

Toutefois, à l'intérieur d'un REER les revenus ont tous le même traitement fiscal. Or, un contribuable possédant aussi un compte d'épargne hors-REER aura intérêt à inclure les actions (générant des gains en capital et des dividendes)

dans le compte non enregistré et les titres à revenus fixes (générant le revenu d'intérêt) dans le REER, conseille Philippe Allard, gestionnaire de portefeuilles pour ARX Capital.

« Comme les revenus d'intérêt sont davantage imposés que le gain en capital, le fait de les insérer dans le REER les immunise contre l'impôt annuel », précise-t-il. Les sommes dans le REER seront imposées au moment de les encaisser, en fonction des revenus de l'épargnant à ce moment-là.

5. Éviter de s'ouvrir au monde

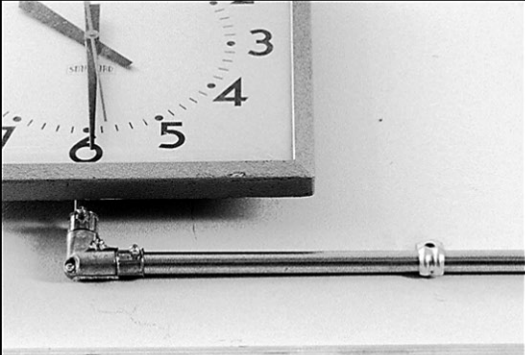
Les lois fiscales permettent aux Canadiens d'investir 30 % de la valeur de leur REER dans des titres internationaux. Pourtant, bien peu de contribuables en profitent pleinement.

« N'investir qu'au Canada, c'est se priver en grande partie de l'expansion économique que peuvent connaître certaines régions fort dynamiques, souligne Philippe Allard. De plus, il faut reconnaître que même si l'histoire ne se répète pas toujours, la Bourse américaine a historiquement mieux fait que la Bourse canadienne. »

Au cours des 10 dernières années, l'indice américain Dow Jones a progressé de 10,6 % par année en moyenne, alors que l'indice principal de la Bourse de Toronto gagnait 6,8 % par année.

D'ailleurs, pourquoi investir la quasi-totalité de son portefeuille dans des titres canadiens, alors que l'économie du pays ne représente qu'environ 2 % de l'économie mondiale ?

VACHON > JOS LOUIS FULL CHOCO



Dans une minute, on ouvre les questionnaires. vous avez trois heures pour compléter l'examen.



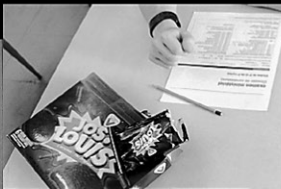
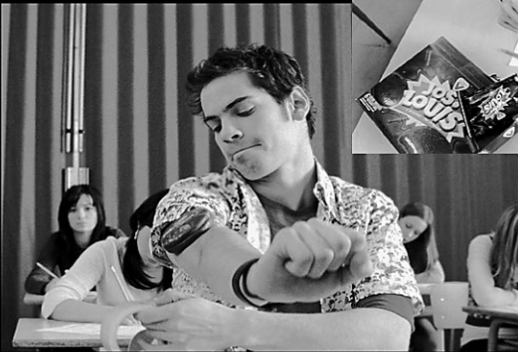
Vous n'avez droit ni à vos manuels ni à vos notes de cours.



Bonne chance...



BRUIT DE RUBAN ADHÉSIF LARGE QUE L'ON DÉROULE RAPIDEMENT



Ben, l'examen dure trois heures, j'me mets une patch...



Veux-tu ben me dire ce que tu fais ?



Une pub *full* ado, *man*



EMMANUELLE GARNAUD

L'ENVERS DE LA PUB

COLLABORATION SPÉCIALE

Pour un publicitaire, cibler les adolescents correspond à s'aventurer dans le triangle des Bermudes en avion : il dispose de quelques instruments de mesure, mais il sait aussi qu'à un moment donné, ses compas ne lui seront d'aucun secours pour arriver à bon port. Car l'ado parle une autre langue et son rapport à la publicité est bourré de contradictions. Avoir la garantie qu'on va réussir à le toucher relève de *Mission : Impossible*. Il semble pourtant que certaines marques s'y risquent ces jours-ci

avec un certain bonheur. La dernière publicité télé pour le gâteau Jos Louis de Vachon est, à ce titre, un cas intéressant. Pour tous ceux qui n'ont pas fréquenté la chaîne de télé MusiquePlus récemment, une description s'impose. Dans une classe d'examen, le prof explique à ses élèves que l'épreuve dure trois heures, que les notes et les manuels sont interdits. Un bruit de *scotch tape* s'élève de la salle : on aperçoit alors un garçon en train de coller un Jos Louis sur son bras, à grand renfort de ruban adhésif. Le prof s'approche et lui demande, avec l'air un peu découragé de celui qui anticipe une niaiserie, ce qu'il fait. Réponse de l'intéressé : « Vous avez dit que l'examen dure trois heures, alors j'me mets une *patch* ». Sur les sourires finauds des filles, la pub se termine avec une voix hors-champ qui nous explique que le « nouveau Jos Louis full choco est vraiment full choco ». Sans même faire un sondage, on peut parier que cette pub rejoint

bien sa cible désignée : les jeunes, de moins de 25 ans, voire de 18 ans. Car de la même façon qu'Hollywood inonde nos écrans de films d'ados aux recettes éprouvées (et très éprouvantes pour qui a dépassé la limite d'âge !) on retrouve ici tous les ingrédients de la « pub d'ado ». Ingrédient numéro un : une situation « plate » à laquelle tout ado peut s'identifier et qui va pouvoir être renversée, ou contournée. La salle d'examen et la contrainte qu'elle suppose remplissent ce rôle à la perfection : une invitation à la contestation ! Ingrédient numéro deux : un ado va devenir un « héros » pour ses pairs en transgressant l'autorité des adultes ou des institutions. Ici, le petit malin va trouver une façon inédite de se moquer, le temps d'une réplique, des obligations qu'on lui inflige. Ingrédient numéro trois : l'humour. Bien entendu, il opère souvent au détriment de tous ceux qui ne font pas partie de la « gang », mais soulage bien des tensions.

Dernier élément indispensable au genre : le détournement d'objet. Le joli coup des créatifs de l'agence Arthur & Merlin¹ tient probablement dans ce court-circuit entre le timbre de nicotine des adultes et le chocolat qui permet de tenir toute la durée d'un examen. **Le centre du message** Loin de nous l'idée que le Jos Louis relève d'une alimentation saine procurant énergie et endurance. Mais l'angle d'approche du gâteau fait l'intérêt de cette pub. Au lieu de jouer la carte traditionnelle du plaisir lié au chocolat, on force la note pour appa- renter le Jos Louis à une substance provoquant la dépendance, presque dangereuse pour la santé ! Pour un ado en quête de transgression, tout ce qui est étiqueté « danger » ou « interdit par les adultes » devient éminemment sexy. Le fait qu'on se moque en plus de tous les parents de ces jeunes, aux prises avec la cigarette

et incapables de s'en défaire, n'est qu'un atout supplémentaire. La profusion de « full » dans le texte s'avère sans doute la seule faiblesse : ce mot déjà trop récupéré par les médias doit être sur le point de disparaître du vocabulaire *cool* de nos ados. Et vouloir faire jeune en reprenant leurs expressions risque de leur sembler pathétique... Finalement, ce message résume parfaitement le paradoxe adolescent. Avec sa facture internationale, on pourrait le transposer au Japon ou en Finlande sans perdre en efficacité. Les ados passent leur temps à revendiquer leur différence, mais ils sont tous pareils : ils sont sympathiques à l'antimondialisation tout en consommant des marques comme aucune autre génération ne l'a fait. Pas étonnant qu'ils constituent le plus beau défi qu'a à relever le monde de la publicité. **1) Robert Préfontaine et Michel Cameron. Réalisation : Yves-Christian Fournier.**

PAUSE PUBLICITAIRE

Volkswagen, Marlyn et le Che

À l'occasion du lancement de la nouvelle Golf en France, l'agence V a conçu un message télé qui rend hommage aux figures mythiques du XX^e siècle : Marlyn, John Lenon (dont la chanson *Instant Karma* est remixée pour cette pub), Andy Warhol, Bruce Lee et Che Guevara constituent les invités prestigieux qu'on aperçoit en tatouage, sur des affiches, des posters, des murs urbains. Tous sont devenus des mythes après leur mort. La signature, *Quitte à être une légende, autant être une légende vivante*, avance l'idée que la Golf, avec ses 30 ans et ses 22 millions d'exemplaires vendus dans le monde, peut rivaliser avec ces icônes de la culture populaire. La réalisation de ce concept s'est révélée une course d'obstacles. Il a en effet fallu obtenir l'autorisation de tous les ayants droit des stars. Pour Bob Marley, le non fut sans appel. Quant à Marlyn, ses ayants droit ont refusé de voir l'image de l'actrice associée à celle du Che. Comme il était hors de question pour les créateurs de choisir entre la seule image féminine retenue et l'esprit rebelle du Cubain, ils se sont résignés à faire deux tournages au lieu d'un. Deux versions du message

permettant aux inimitiés post-mortem de trouver le repos.... — Source : Le Monde

La pub qui valait 3,5 milliards \$US !

Pour la première fois, on sait combien il s'est dépensé pour les tournages de publicité télévisée aux États-Unis : 3,5 milliards de dollars américains, c'est le chiffre des tournages réalisés entre juillet 2002 et juin 2003. L'Association des producteurs de publicité indépendants, établie à New York, a commandé l'étude d'évaluation afin de faire valoir l'impact économique de ces tournages. Elle souhaite aussi être prise au sérieux dans le débat autour de la fuite des tournages à l'étranger qui touche l'industrie de la télé et du cinéma. En effet, si 77 % des tournages se déroulent aux États-Unis, 768 millions US sont dépensés à l'extérieur. En sol américain, c'est la Californie qui arrive au premier rang des lieux de tournage, suivie de New York. On ignore combien de cette manne est récupérée par le Canada, mais Toronto est depuis longtemps une ville très attirante pour les annonceurs américains. À Montréal, nos producteurs doivent justement faire face à une concurrence accrue de la Ville reine et à une récession de la

production locale. L'industrie se concerte actuellement pour tenter de se positionner pour attirer les productions publicitaires étrangères, comme cela a été le cas pour les tournages cinématographiques.



Le Canada gagnant du Super Bowl ?

Vous l'avez peut-être remarqué lors des diffusions des publicités américaines du Super Bowl, c'est le message « Good dog » pour Budweiser qui a gagné le célèbre concours de popularité des pubs du Super Bowl 2004, organisé par le quotidien *USA Today*. On y voyait deux propriétaires de chien faire rivaliser leur compagnon dans le but d'obtenir une bouteille de Budweiser. Or, ce message a été conçu par l'excellente agence de Toronto, Downtown Partners, qui avait déjà réussi à placer trois de ses pubs pour le

brasseur Anheuser-Bush dans le Top 10 l'an passé. Cette agence a remporté de nombreux Lions au Festival de Cannes avec ses campagnes, tout aussi hilarantes, pour la brasserie Labatt. Elle fait, en tout cas, la démonstration que les agences canadiennes peuvent concurrencer les Américains sur leur propre terrain.

Metro, frigo, bravo

L'agence Cossette et son client Metro viennent de remporter un prix dans la catégorie « Alimentation/détaillant » au 46^e Concours publicitaire international de New York. Le message primé s'intitule « Frigo » : on a pu le voir en ondes chez nous l'automne dernier, il met en scène une jeune femme qui jogge avec son frigo attaché dans le dos. La réalisation est signé par le déci-



dément impeccable Emmanuel Hoss-Desmarais, de la maison 401. Il s'agissait du meilleur *spot* de cette campagne publicitaire, les deux autres, « cuisinière » et « adobroyeur », étant nettement moins convaincants. Souhaitons donc que Metro apprécie la récompense et donne encore plus de bride à ses créatifs pour les prochaines exécutions !

Cordonniers mal chaussés

Le guide COM 2004, publié par les Éditions Info Presse, est en kiosque depuis quelques semaines. On y trouve des classements des agences, selon leur discipline ainsi, parfois, que leur chiffre d'affaires. Tous les grands groupes y sont, mais aussi tous les nouveaux acteurs qui veulent se faire connaître. C'est une bonne occasion de vérifier l'adage célèbre voulant que les cordonniers sont les plus mal chaussés : les publicités que les agences conçoivent pour s'annoncer dans le guide se révèlent pour l'essentiel consternantes. La cuvée 2004 confirme donc que savoir se vendre n'est décidément pas donné à tout le monde.... Emmanuelle Garnaud, collaboration spéciale



Annie Giguère, une passionnée de couture de Laval.

PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE

Pour l’amour de la couture

Luisa est dentiste. Nathalie, ingénieure. Martine, entrepreneure générale sur le point de devenir tenancière d'un petit café. Qu'ont en commun ces femmes de carrière à part leur génération, des enfants (2,7 en moyenne) et des heures libres en quantité limitée? La passion de la couture. La vraie, celle qu'on fait sur une machine avec du fil et des aiguilles, un patron et du tissu. Et vous qui croyiez que seules les Filles d'Isabelle et les Fermières s'adonnaient encore à ce sport d'élite.



MARIE-ANDRÉE AMIOT

QUESTION DE CONSOMMATION

mamiot@lapresse.ca

La couture a la cote ces temps-ci. Chaque année, des milliers de personnes s'inscrivent à des cours pour apprendre à coudre ou pour perfectionner des techniques. Aux États-Unis, on ne compte plus le nombre de clubs de courtépoinés dans les centres urbains. En fait, c'est tellement *in* que c'est presque déjà *out* dans les grandes villes californiennes. C'est tout dire.

À Montréal, la plupart des centres qui offrent des cours de couture affichent complet. Club Tissus, un magasin spécialisé dans la vente de tissus pour vêtements, propose des leçons en parallèle. Plus de 400 personnes y sont inscrites pour apprendre à confectionner pantalon, rideaux ou lingerie en dentelle! « Cette année, on a dû refuser 80 inscriptions », confie Johanne Guérin de Club Tissus. L'engouement est tel que le magasin de Laval a triplé le nombre de ses salles de cours. Les étudiantes sont souvent des femmes de carrière dans la jeune trentaine et quarantaine. Elles n'ont pas l'ambition de coudre professionnellement. Yvette Côté, qui travaille à l'école Céline Ross, reçoit quotidiennement des demandes pour obtenir les services d'un(e) couturier(ère). « Nos étudiantes ne veulent pas de contrat, elles veulent se détendre. »

« Ça nous permet aussi de créer des pièces adaptées à notre taille, qu'on ne retrouve nulle part », affirme Luisa Leporé. D'autres retournent à la couture quand naissent les petits-enfants. D'autres encore veulent se perfectionner. « Plus jeune, j'ai beaucoup cousu et maintenant, je veux apprendre correctement », explique Martine Michaud, mère de trois petites filles. La couture est un passe-temps au même titre que la cuisine ou la peinture sur bois. « Ça me permet de travailler avec mes mains, d'exprimer ma créativité. J'essaie de développer le côté gauche de mon cerveau! » sourit Nathalie Roireau, ingénieure en année sabbatique.

Le plaisir avant tout
Coud-on pour économiser? Mais non. « On coud pour le plaisir, pour la détente, pour la noblesse du travail manuel », affirme Andrée Paquette, une très jeune grand-mère de Laval. C'est que coudre coûte cher. À l'école Céline Ross, de Notre-Dame-De-Grâce, les étudiantes (et quelques rares étudiants) n'hésitent pas à payer 525 \$ pour une session de base de 22 cours où ils créeront une jupe, un chemisier et un pantalon. C'est sans compter le prix des patrons (de 4,50 \$ à 40 \$ chacun), du tissu, du fil et des accessoires (sans limites). Pas besoin non plus d'être Martha Stewart pour s'acheter une rutilante machine Husqvarna Desi-

gner 1 ou une Janome MC 10 001. Prix : entre 2000 et 6000 \$. Dans les cours de manteau en laine bouillie, huit des 10 couturières possèdent le modèle haut de gamme. « Ces machines sont de véritables ordinateurs », affirme Claire Beaulieu qui coud pour sa famille mais aussi pour des personnes handicapées et qui possède deux Husqvarna et une surjeteuse. Ces machines, entièrement électroniques, permettent aux adeptes de télécharger des programmes de broderie du Web. On est loin des Singer à pédale de nos grands-mères. « J'ai appris à me servir d'un ordinateur et d'Internet parce que je voulais coudre sur une machine électronique », avoue Lisette Lafleur qui coud depuis des décennies. Certaines (mais elles sont rares) parlent d'économie. Par exemple, un tailleur en laine sans fibres artificielles coûte le tiers du prix de celui en magasin. Céline Ross soutient qu'à moins d'utiliser du tissu de qualité supérieure, le travail est inutile. « Il y a tellement de vêtements soldés à des prix ridicules. » Par contre, les parents y trouvent leur compte. « Si un patron fait bien, on peut le réutiliser, affirme Johanne Pellerin, professeur depuis sept ans. Une jupe d'enfant ne coûte pratiquement rien. » Mieux, on peut très bien coudre avec la machine de sa mère et les ciseaux de sa grand-mère. Ne reste qu'à trouver un petit coin bien à soi à la maison.

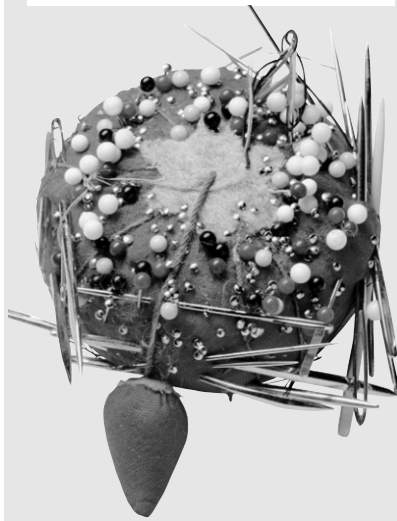
CHOISIR UNE BONNE MACHINE À COUDRE

La machine est la pierre angulaire de la couturière. « Je sais dès le départ que la personne abandonnera prématurément si elle a une machine qui fonctionne mal. C'est très frustrant », affirme Carole Raymond qui enseigne aux jeunes et aux adultes. Voici ce qu'elle conseille aux acheteurs.

- Examiner ses priorités. Veut-on réparer? Coudre pour les enfants? Pour soi? Broder?
- Privilégier les points de base : droits, zigzag, boutonniers, etc.
- Apporter son propre tissu sur place. Les cotons et feutrinés que proposent les marchands sont faciles à coudre. Qu'en est-il du denim ou du tissu extensible?
- Est-elle facile à embobiner? Où est placé le bouton pour reculer (c'est mieux quand il est situé près de l'aiguille)? Arrête-t-elle quand l'aiguille est au point mort (très utile)? La tension s'ajuste-t-elle automatiquement selon l'épaisseur du tissu?
- Choisir un marchand réputé qui offrira des cours pour apprendre à manier la machine. Choisir une marque connue.
- Les marchands spécialisés proposent des machines qu'ils s'engagent à reprendre plus tard après avoir retenu une certaine somme. La valeur est appliquée sur un autre appareil.
- Jeter un coup d'oeil sur les appareils d'occasion.

CONSEILS D'EXPERTES!

- Toujours privilégier les tissus de haute qualité.
- Choisir la meilleure gamme de polars, coton ouaté, laine bouillie, etc.
- Éviter à tout prix les tissus et le fil bon marché.
- Surveillez les manques dans le tissu ainsi que l'employé qui taille les tissus : un accident est si vite arrivé.
- Choisir des patrons multitaillés et les acheter en solde.
- Si vous cousez beaucoup, achetez une carte de membre (Fabricville, Bouclair et Club Tissus en proposent); elle permet d'économiser 20% sur la marchandise.



Les largesses du fisc



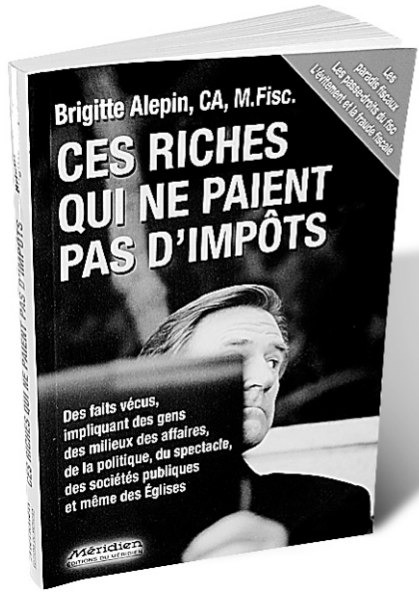
LYNE TURGEON

DANS LES LIVRES

COLLABORATION SPÉCIALE

« Il faut absolument que les Canadiens aient confiance au régime fiscal. Ils ont le droit de demander que tout le monde paie sa juste part d'impôt. » Cette phrase était inscrite dans les notes préparatoires d'une allocution prononcée par nul autre que Paul Martin, à l'époque où il était ministre des Finances. Les expressions « tout le monde » et « juste part d'impôt » concernent-elles aussi les individus et les compagnies les mieux nantis, y compris monsieur Martin, propriétaire de Canada Streamship Lines (CSL) jusqu'en avril 2003, et dont certaines filiales sont établies dans des pays réputés pour être des paradis fiscaux? On peut en douter, si on en croit les propos de Brigitte Alepin, dans son livre *Ces riches qui ne paient pas d'impôts*. Brigitte Alepin est comptable agréée et compte 15 années d'expérience en fiscalité. Le fruit de son expérience a été consigné dans cet ouvrage-choc où l'auteure présente

d'une part des données alarmantes sur la fraude fiscale et, d'autre part, des témoignages de gens impliqués de près ou de loin dans différents cas d'évasion fiscale recensés au Canada. Qui sont ceux qui profitent des faiblesses du système? Outre le cas de la CSL, l'auteure présente celui de la famille Chagnon et de son patriarche, André Chagnon, le fondateur de Vidéotron. Il aurait bâti son entreprise grâce au financement de la Caisse de dépôt et placement du Québec et surtout, avec l'aide des contribuables par l'intermédiaire du Régime d'épargne actions (REA). En contrepartie des 76 millions de dollars fournis, les petits investisseurs auraient obtenu 1 % du contrôle total de Vidéotron. De son côté, la famille Chagnon conservait 60 % du contrôle malgré un investissement initial de 100 000 \$. Les Chagnon ont cédé, en octobre 2000, les actions qu'ils détenaient dans Vidéotron pour la somme de 1,84 milliard de dollars. Curieusement, à la même époque, ils annonçaient la création de la Fondation Lucie et André Chagnon, qui se consacre à la lutte contre la pauvreté et à la prévention de la maladie. Selon Brigitte Alepin, les Chagnon auraient procédé ainsi pour profiter des déductions et des crédits d'impôt alloués pour les dons, réduisant l'impact fiscal de l'important gain en capital réalisé à la vente des actions de Vidéotron.



★★★½
Ces riches qui ne paient pas d'impôts
rigitte Alepin, Éditions du Méridien, 2004.

Cette façon de procéder est tout à fait légale — la législation n'a-t-elle pas d'ailleurs été changée en faveur des Chagnon? — mais pour ce qui est de l'éthique... Par ailleurs, Brigitte Alepin nous montre aussi comment des entreprises se sauvent du fisc en utilisant une mesure parfaitement légale : les impôts reportés ou, autrement dit, des « prêts sans intérêt ». Sauf que pour plusieurs, ces

impôts sont reportés ad vitam aeternam. Ainsi, Alcan afficherait annuellement un passif d'impôt reporté de plus d'un milliard de dollars depuis bientôt 20 ans. Selon Mme Alepin, ces exemples démontrent que les autorités gouvernementales pêcheraient surtout par « manque de fermeté et de rigueur » dans ce genre d'évitement fiscal. Font-elles preuve d'autant de largesse quand un particulier se trompe dans sa déclaration ou omet des déductions? Parallèlement à ceux qui pratiquent allègrement l'évitement fiscal se trouvent les fraudeurs, ceux qui se moquent complètement du fisc. L'auteure examine des cas hautement médiatisés de fraudes fiscales, dont celui des ex-dirigeants de Cinar et celui de Robert Obadia, le président-fondateur de Nationair. L'ouvrage dénonce ces entreprises québécoises et canadiennes en faute, mais laisse au lecteur le soin de tirer ses propres conclusions.

L'auteure est conseillère en littérature de gestion à la Librairie Coop HEC Montréal.

APPRÉCIATION	
Exceptionnel	★★★★★
Excellent	★★★★
Bon	★★★
Passable	★★
À éviter	★

LECTURES

Un peu de baume

Parmi les multinationales impliquées socialement, la compagnie The Body Shop est l'une des plus connues. Anita Roddick a ouvert sa première boutique en 1976 pour nourrir sa famille. Elle explique le succès de The Body Shop par des éléments très simples qui reflètent le manque de moyens de ses débuts : produits à base d'ingrédients naturels courants, étiquettes écrites à la main, bouteilles récupérées de l'hôpital, participation active de la famille et des amis.

CORPS ET ÂME : THE BODY SHOP

Anita Roddick, Village Mondial, 2003.

Entreprenariat social

Il existe des gens qui créent des entreprises non pas pour la quête de profits, mais simplement dans le but d'offrir une assistance aux plus démunis de la société. David Bornstein, un journaliste américain spécialisé dans les questions sociales, traite de ces entreprises pour montrer principalement que l'action concertée d'individus responsables peut aider à faire évoluer la situation sociale.

HOW TO CHANGE THE WORLD

David Bornstein, Oxford University Press, 2004.

Bientôt plus appétissante en Bourse

L'achat de Schneider constituerait l'ingrédient parfait permettant à Maple Leaf d'augmenter la part de ses revenus et de ses bénéfices



MARTIN VALLIÈRES
PROFIL BOURSIER
TORONTO
mvallier@lapresse.ca

Après plusieurs trimestres décevants, l'un des plus gros transformateurs alimentaires au Canada, Aliments Maple Leaf, a étonné cette semaine avec ses résultats de fin d'exercice. Bénéfice d'exploitation haussé de 18 % malgré un léger recul des ventes, bénéfice trimestriel par action supérieur de 75 % à la moyenne de prévisions des analystes. Il n'en fallait pas plus pour faire sursauter les actions de Maple Leaf à leur niveau le plus élevé depuis un an à la Bourse de Toronto, après des mois de léthargie. Car avec les craintes d'infection qui secouent l'industrie des viandes, les investisseurs se méfient d'entreprises comme Maple Leaf, dont 55 % du chiffre d'affaires de cinq milliards dépend du marché du porc et de la volaille. Ses autres revenus proviennent de la boulangerie industrielle (1,2 milliard) et de l'alimentation animale (950 millions).

Première transformation
Aussi, parce que Maple Leaf est surtout active dans la première transformation des viandes (abattage, coupe), sa rentabilité est très influencée par la volatilité du prix des viandes sur le marché des denrées. C'est d'ailleurs ce qui s'est manifesté à son plus récent trimestre, terminé le 31 décembre. Après un recul de 86 % durant les trois premiers trimestres, le bénéfice d'exploitation de Maple Leaf dans les viandes a fortement rebondi, jusqu'à 18 % de plus par rapport au quatrième trimestre 2002. Les principaux facteurs : un redressement des cours du porc après une longue période de surplus sur le marché nord-américain, ainsi qu'un bond des cours de la volaille attribuée à la crise d'approvisionnement en Asie, avec l'épidémie de grippe aviaire. Mais du point de vue des investisseurs, une entreprise soumise à une telle volatilité de sa rentabilité, et en bonne partie hors de son contrôle, est un choix douteux à mettre en portefeuille. « Les dirigeants de Maple Leaf ont pris des décisions difficiles au cours des dernières années afin de redresser ses éléments fondamentaux et d'en augmenter sa valeur à long terme. Mais entre temps, sa valeur boursière a souffert d'une perception de rentabi-

PORTRAIT DE L'ENTREPRISE

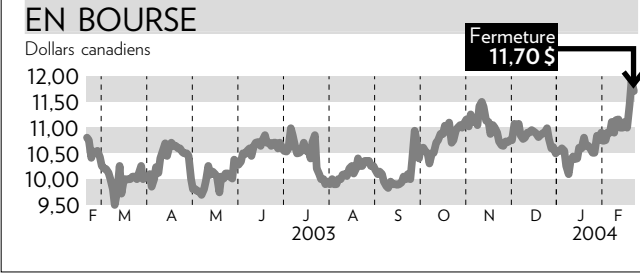
ALIMENTS MAPLE LEAF

ACTIVITÉS
Grosse entreprise de transformation alimentaire avec des activités dans le porc et la volaille (Maple Leaf, Prime, Medallion), la charcuterie et les mets préparés (Maple Leaf, Schneider, Hygrade, Olivieri), la boulangerie fraîche et surgelée (Canada Bread, Dempster's, Multi-Marques, Maison Cousin) ainsi que la nutrition animale (Shur-Gain).

DÉFI

Réussir l'acquisition du fabricant de charcuterie et de mets préparés J.M. Schneider (510 millions \$) afin d'augmenter ses revenus de produits à valeur ajoutée et de réduire l'influence des fluctuations de prix des viandes sur sa rentabilité. Renégocier ses contrats d'approvisionnement et d'exportation face à l'impact de l'appréciation du dollar canadien

Nombre d'employés : 23 000 (dont 2700 au Québec, inclut J.M. Schneider)
Siège social : Toronto
Capitalisation boursière : 1,1 milliard \$
Cours haut/bas 52 sem. : 9,50\$/11,60\$
Principaux actionnaires : Wallace McCain et famille (40%), Teachers (37,8%)
Actif : 2,14 milliards
Dette et obligations : 735 millions
Avoir net : 743 millions



Source : Bloomberg



Michael McCain, président et chef de la direction des Aliments Maple Leaf inc.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

En millions de dollars, sauf le bénéfice par action

	2002	2003	2004I
Revenus	5,075	5,041	6,525
Bénéfice net	84,6	35	83
Bénéfice net par action	0,71\$	0,27\$	0,74\$

1 Moyenne des prévisions d'analystes

PHOTO BLOOMBERG

lité faible et trop volatile », a souligné l'analyste Karim Salamatian de BMO Nesbitt Burns à Toronto, dans un récent rapport exhaustif. Mais cette perception négative pourrait changer bientôt. Maple Leaf attend d'une semaine à l'autre le feu vert du Bureau fédéral de la politique de concurrence afin de compléter son achat de Schneider, un gros transformateur de viande de porc, basé en Ontario. Cette acquisition de 510 millions, annoncée en septembre dernier, est un objectif de longue date de Maple Leaf. Elle l'avait tenté une première fois en 1997, jusqu'à ce que la famille Schneider lui préfère une offre du concurrent américain Smithfield. Mais quant ce dernier a décidé de revendre sa filiale canadienne, l'été dernier, Maple Leaf a vite appliqué, quitte à offrir deux fois plus qu'en 1997.

D'un point de vue financier, l'acquisition de Schneider doublera presque la dette de Maple Leaf dans l'immédiat. Mais on s'attend à une émission d'actions subséquente qui pourrait réduire rapidement cette dette. D'autant que le deuxième actionnaire en importance de Maple Leaf, Teachers, l'influence caisse de retraite de 75 milliards des enseignants de l'Ontario, s'est déjà engagé à acheter jusqu'à 150 millions en actions additionnelles de Maple Leaf. Quant à l'impact de Schneider sur les résultats de Maple Leaf, les évaluations d'analystes font état d'un gain d'environ 1,27 milliard pour le chiffre d'affaires. On signale aussi que ce gain augmentera favorablement la part des revenus de Maple Leaf provenant de produits de porc de deuxième transformation. Toutefois, c'est le bénéfice d'exploitation additionnel de 80 mil-

lions qui attire le plus l'attention, surtout qu'il s'annonce beaucoup moins volatil que les résultats courants de Maple Leaf avec ses activités d'abattage et de coupe de viande. « L'achat de Schneider est l'ingrédient parfait pour Maple Leaf afin d'augmenter la part de ses revenus et bénéfices provenant de produits à plus haute valeur ajoutée », selon l'analyste David Newman, de la Financière Banque Nationale à Toronto. M. Newman vient d'ailleurs de rehausser sa prévision de profit pour Maple Leaf en 2004, de 78 cents à 83 cents par action, afin de refléter l'impact attendu de Schneider. Cette prévision est un peu supérieure à la moyenne de 74 cents parmi les analystes qui surveillent Maple Leaf. Mais dans les deux cas, ces montants sont plus de double du bénéfice de 27 cents par action réalisé en 2003. L'analyste David Newman attri-

bue aussi une cote de « sur-performance de marché » aux actions de Maple Leaf, qu'il voit à 13 \$ d'ici un an par rapport à leur cours récent de 11,50 \$. Pour leur part, les analystes Irene Nattel et Martin Gravel, de Marchés des capitaux RBC à Montréal, préfèrent s'en tenir à un pronostic plus réservé envers Maple Leaf, même s'ils attendent un apport favorable avec Schneider. Malgré les récents résultats améliorés de Maple Leaf, ils ont maintenu leur prévision d'un bénéfice de 70 cents par action en 2004. En Bourse, ils croient toutefois que les actions de Maple Leaf ont déjà épuisé leur potentiel d'appréciation pour les prochains trimestres. Pendant ce temps, dans l'industrie du porc au Québec, on appréhende l'impact du regroupement de Maple Leaf et Schneider, tant à l'égard des éleveurs que des transformateurs. « Dans l'Ouest et en Ontario, Maple Leaf a déjà entrepris de réviser à la baisse les prix de ses contrats d'approvisionnement auprès des éleveurs, de l'ordre de 10 à 15 % d'après ce qu'on nous dit. Ça risque d'influencer les prix partout au Canada », a indiqué Claude Corbeil, directeur de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. « Par ailleurs, si Maple Leaf parvient ainsi à rehausser sa compétitivité, en plus de son achat de Schneider, elle risque de devenir un concurrent encore plus fort contre les principaux transformateurs québécois, comme Olymel et Brochu/Lafleur, qui sont les principaux débouchés pour nos éleveurs. » Toutefois, en contrepoids de ces appréhensions, des analystes boursiers qui surveillent Maple Leaf signalent que certaines de ses principales décisions d'affaires des dernières années tardent encore à porter fruits. Chez BMO Nesbitt Burns, l'analyste Karim Salamatian souligne notamment la sous-performance persistante du gros abattoir ultramoderne de Maple Leaf à Brandon, au Manitoba. À sa troisième année d'exploitation, cet abattoir ne fonctionne encore qu'à la moitié de sa capacité de 90 000 porcs par semaine, avec deux quarts de travail par jour. L'un des principaux obstacles : pour s'approvisionner en porcs dans les Prairies et en Ontario, Maple Leaf doit concurrencer le fort attrait pour les éleveurs d'exporter aux États-Unis, au lieu de vendre du côté canadien. Et jusqu'à récemment, ces exportations s'effectuaient au rythme de sept millions de porcs par an, l'équivalent de presque toute la production du Québec. « Tant qu'elle ne parviendra pas à corriger cette situation, Maple Leaf tardera encore à réaliser les économies d'échelle et les gains d'efficacité qui étaient attendus de son investissement majeur à Brandon », a souligné M. Salamatian aux clients de BMO Nesbitt Burns.

LPA 50 LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs / Semaine terminée le 20 février 2004

	IQ 30	FERMETURE (\$)	VAR. SEM. NET	DERNIÈRE %	VARIATION CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT	BAS
▲ Abitibi-Consolidated (A)	✓	10,56	0,65	6,56	1,83	4 648	11,34	8,22
▼ Aeterna (AEL)		8,00	-0,44	-5,21	86,05	402	10,00	3,52
▲ Air Canada (AC)		1,53	0,07	4,80	15,04	140	3,33	0,56
▲ Alcan (AL)	✓	62,89	2,60	4,31	3,83	23 097	64,29	38,77
▼ Alimentation Couche-Tard (ATD/B)	✓	24,98	-0,56	-2,19	4,52	2 481	26,05	12,00
Astral Media (ACM/A)		28,49	-0,25	-0,87	1,57	1 575	29,85	22,15
Axcan Pharma (AXP)	✓	26,17	-0,22	-0,83	29,24	1 178	27,00	14,11
▼ Banque de Montréal (BMO)	✓	55,80	-1,02	-1,80	4,30	28 005	59,65	39,44
Banque Laurentienne du Canada (LB)	✓	27,20	-0,02	-0,07	-2,33	639	29,47	24,61
▼ Banque Nationale du Canada (NA)	✓	44,75	-0,49	-1,08	3,73	7 847	45,87	31,22
Banque Royale du Canada (RY)	✓	63,90	0,30	0,47	3,40	41 930	65,90	54,98
BCE (BCE)	✓	28,62	-0,13	-0,45	-0,97	26 445	32,37	26,47
BCE Emergis (IFM)		6,20	0,01	0,16	12,73	638	8,16	4,83
▲ Bombardier (BBD/B)	✓	6,85	0,34	5,22	25,23	12 001	7,13	2,56
Cambior (CBJ)		4,00	0,02	0,50	0,25	963	4,95	1,51
▲ Cascades (CAS)	✓	12,04	0,33	2,82	-2,75	984	14,93	11,15
▼ CN (CNR)	✓	53,50	-0,72	-1,33	-2,13	15 202	55,63	39,41
Cogeco (CGO)		18,15	0,05	0,28	13,72	297	18,40	10,40
Corporation Financière Power (PWF)	✓	53,56	0,22	0,41	8,14	18 661	54,25	36,35
▼ Domtar (DTC)	✓	15,44	-0,22	-1,41	-4,99	3 534	16,84	14,02
▼ Exfo (EXF)		7,30	-0,33	-4,33	52,72	499	9,30	2,83
Groupe CGI (GIB/A)	✓	8,71	-0,06	-0,68	7,53	3 503	9,29	6,45
Groupe SNC-Lavalin (SNC)	✓	48,34	-0,16	-0,33	-5,22	2 448	52,00	29,02
▼ Groupe TVA (TVA/B)	✓	23,95	-0,35	-1,44	14,16	779	24,50	14,70
▲ Labopharm (DDS)		7,13	0,18	2,59	-22,25	257	9,30	3,15

	IQ 30	FERMETURE (\$)	VAR. SEM. NET	DERNIÈRE %	VARIATION CETTE ANNÉE (%)	VAL. BOUR. (M \$)	52 SEMAINES HAUT	BAS
▼ Le Groupe Canam Manac (CAM/A)		4,98	-0,27	-5,14	24,50	341	5,95	3,28
▼ Le Groupe Jean Coutu (PJC) (PJC/A)	✓	15,49	-0,27	-1,71	-2,58	3 515	17,82	13,25
▼ Les Boutiques San Francisco (SF/B)		0,85	-0,08	-8,60	226,92	11	1,92	0,22
▲ Les Industries Dorel (DII/B)	✓	43,75	0,50	1,16	23,21	1 429	44,00	33,29
▼ Les Vêtements de Sports Gildan (GIL/A)	✓	42,92	-0,83	-1,90	7,22	1 268	43,95	34,01
▼ L'Industrielle-Alliance (IAG)	✓	45,75	-0,60	-1,29	4,45	1 800	47,50	34,50
MAAX (MXA)	✓	22,05	0,09	0,41	-6,53	535	23,97	14,81
▲ Mega Bloks (MB)		22,25	0,44	2,02	-3,26	603	26,49	18,85
Metro (MRU/A)	✓	20,55	0,06	0,29	-6,16	2 013	22,37	16,77
Molson (MOL/A)	✓	31,05	-0,25	-0,80	-13,99	3 953	38,75	28,50
Neurochem (NRM)		27,95	0,16	0,58	-8,66	832	33,24	7,75
▼ Nortel (NT)		10,24	-0,48	-4,48	86,52	42 621	11,94	2,73
Power Corporation du Canada (POW)	✓	51,70	0,20	0,39	6,82	10 181	52,60	34,80
▼ Quebecor (QBR/B)	✓	26,26	-0,75	-2,78	10,99	1 700	28,70	12,06
▲ Quebecor World (IQW)	✓	26,28	1,48	5,97	-1,76	3 468	34,26	20,51
▲ Quincaillerie Richelieu (RCH)		19,20	0,35	1,86	0,89	442	19,50	13,75
▲ Rona (RON)		34,90	2,08	6,34	11,90	1 983	35,00	13,20
Saputo (SAP)	✓	29,60	-0,06	-0,20	-7,79	3 067	32,50	21,04
▲ Shermag (SMG)		12,39	0,29	2,40	-11,25	165	16,30	10,01
▲ Sico (SIC)		24,00	0,30	1,27	-4,76	162	25,50	19,00
▲ Téléystème Mobiles Int. (TIW)		18,24	0,79	4,53	68,11	1 788	20,65	1,10
▲ Tembec Inc. (TBC)	✓	9,59	0,49	5,39	1,70	823	10,50	6,20
▲ Transat AT (TRZ)		15,35	0,45	3,02	38,29	506	15,58	3,40
Transcontinental (TCL/A)	✓	24,54	-0,16	-0,65	2,25	2 172	25,45	15,25
▼ Van Houtte (VH)		13,80	-0,40	-2,82	-14,02	296	16,05	10,51

▲▼ : Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la semaine précédente. / Caractère gras : Indique une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance, la semaine dernière. / IQ 30 : Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la UNE de La Presse Affaires. / M\$: Millions de dollars US / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

FINANCES PERSONNELLES

À VOS AFFAIRES

Épargnant crédule et père stratégique



MICHEL GIRARD
LE COURRIER
mgirard@lapresse.ca

Que pensez-vous des « Monthly High Income Funds » disponibles chez Guardian ou Acuity ? J'ai quatre de ces fonds et, ma foi, c'est quasiment trop beau pour être vrai ! J'en ai un de 2500 \$ acheté à la fin de mai 2003, qui a progressé de 23 %, au 14 janvier 2004. Et un autre de 11 000 \$ qui a progressé de 36 %, d'avril 2002 au 14 janvier 2004. En bon québécois, c'est quoi la pogne ! Devrais-je continuer à les garder pour mon REER, et hors-REER ?

Gaétan A. P.

RVous faites sans doute référence aux deux fonds suivants : le « Acuity revenu élevé » et le « Fonds de revenu mensuel élevé GGOF ». GGOF représente le sigle Groupe de fonds Guardian.

Le fonds « Acuity revenu élevé » fait partie de la catégorie des fonds équilibrés. Le portefeuille type des fonds équilibrés renferme des actions, des obligations, des valeurs à court terme, etc. Au 31 janvier 2004, le fonds « Acuity revenu élevé » présentait un rendement annuel composé de 34,1 % sur un an, de 15,6 % sur trois ans, de 11,6 % sur cinq ans et de 8,5 % sur 10 ans.

Pour sa part, le « Fonds de revenu mensuel élevé GGOF » est un fonds dont le portefeuille est massivement investi dans les fiducies de revenu, lesquelles redistribuent mensuellement leurs bénéfices. Sur un an, le « Fonds de revenu mensuel GGOF » a rapporté un rendement de 30,4 %. Pour la période des trois ans, on note un rendement annuel composé de 18,3 %, pour celle de cinq ans un rendement

de 17,9 % et celle de 10 ans un rendement de 10,8 %.

Je constate comme vous que ces deux fonds présentent une performance excessivement élevée. Ne craignez rien, il n'y a pas d'attrapes. Les portefeuilles de ces deux fonds ont bénéficié de la combinaison de deux facteurs : une hausse appréciable de la valeur marchande des titres détenus en portefeuille et un revenu mensuel élevé.

Tous les titres liés au taux d'intérêt, comme les parts de fiducies de revenu, les obligations et les actions privilégiées, ont bien fait sur les marchés financiers ces dernières années et ce en raison de la longue et forte baisse des taux d'intérêt.

Le jour où les taux d'intérêt vont recommencer à grimper de façon soutenue, ces titres risquent d'entrer dans un long marché baissier, ce qui se traduira par un recul de la valeur marchande desdits titres à revenu.

Ce que vous devez surveiller (et idéalement anticiper) quand une partie importante de votre portefeuille est investie dans cette catégorie de placements à revenu, c'est le retour à la hausse des taux d'intérêt.

Bien des économistes, des analystes boursiers et des gestionnaires de portefeuille doutent que les taux d'intérêt puissent grimper de façon sensible.

Là-dessus, je vous rappellerai qu'aucun de ces mêmes spécialistes n'avait prévu la forte chute des taux d'intérêt que nous avons observée ces dernières années !

Donc, prudence oblige avec vos deux fonds à revenu et rendement élevés. Ils sont entrés en phase finale de leur marché haussier. Conséquemment, ils font maintenant partie des placements à risques élevés. Tenez-vous-le pour dit.

Le REER de grand-père

Q Peut-on transférer par legs testamentaire notre capital REER dans un REEE (régime

enregistré d'épargne-études) au profit de nos petits-enfants ? Croyez-vous que c'est une bonne façon de mettre cet argent à l'abri de l'impôt à notre mort ? Je dois faire mon testament bientôt et j'ai pensé à cette stratégie pour faire un don à mon petit-fils si je meurs avant d'avoir utilisé mes REER. M^{me} M. T.

RÀ notre décès, il est permis de rouler en franchise d'impôt le capital de nos REER soit dans le REER de notre conjoint ou conjointe ou dans une rente au nom d'un enfant ou petit-enfant mineur qui est à notre charge. La rente peut courir jusqu'à ce que l'enfant ait atteint ses 18 ans.

Donc, pour répondre directement à votre question de transfert en franchise d'impôt de votre capital REER dans le REEE de votre petit-fils, la réponse est non ! Cela étant dit, le capital tiré d'un REER d'une personne décédée peut, après impôt, être légué comme bon lui semble.

Stratégie avec le Fonds FTQ

Q Ma question porte sur les actions du Fonds de solidarité FTQ. J'ai 53 ans et j'envisage de prendre ma retraite en août 2007. Je participe au RREGOP : 34 ans de service, aucune pénalité, moyenne des cinq meilleures années de 70 000 \$. Je songe, pour les quatre prochaines années, à souscrire dans mon REER la somme de 3500 \$ par année (limite permise dans mon cas) dans le Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ. Le Fonds me permet de racheter, une fois à la retraite, les sommes souscrites dans la mesure où celles-ci ont séjourné 730 jours dans le Fonds. Je me prévaudrai de cette mesure en 2008 pour racheter le REER 2004 et 2005 et en 2009 pour racheter le REER 2006 et enfin 2010 pour racheter le REER 2007. L'idée est de bénéficier à court terme du 30 %

en crédit d'impôt et investir celui-ci (1050 \$) dans le Régime enregistré d'épargne-études (REEE) de mon enfant. Le Fonds a obtenu, si j'ai bonne mémoire, un rendement de 4,9 % depuis sa fondation et de 3,5 % depuis 10 ans. Est-ce une bonne stratégie ? Charles D.

RLa première année d'exploitation du Fonds de solidarité de la FTQ remonte à 1985. Depuis ce temps, le Fonds de la FTQ a rapporté un rendement annuel moyen de 4,9 %. Comme vous êtes proche de votre retraite, il va sans dire que votre stratégie a du bon sens puisque vous allez bénéficier sur une courte période du bonus de 30 % attribuable aux crédits d'impôts versés par Québec et Ottawa en sus des déductions REER. Ce 30 % constituera une protection qui vaut la peine d'être envisagée.

Votre stratégie est d'autant plus « rentable » que vous avez l'intention d'investir ce bonus de 1050 \$ (30 % de votre contribution annuelle de 3500 \$) dans le REEE de votre enfant. Un investissement de 1050 \$ qui, comme vous le savez, rapportera à votre enfant une subvention fédérale à hauteur de 210 \$. Rappelons que le gouvernement fédéral verse une subvention égale à 20 % du montant annuel que les parents injectent dans le REEE d'un enfant.

Résumons l'attrait fiscal de votre placement dans l'achat de parts du Fonds de solidarité de la FTQ. En plus des traditionnelles déductions REER, votre investissement de 3500 \$ « rapportera » finalement un REEE de 1260 \$, soit 1050 \$ de crédits d'impôt, plus une subvention de 210 \$. Votre stratégie rapporte donc en partant un rendement unique de 36 % !

Un petit rappel en terminant : comme le Fonds FTQ a atteint le plafond des contributions annuelles que lui a fixé le ministre des Finances Yves Séguin pour l'année financière 2003, vous devrez attendre en juin prochain pour effectuer votre prochaine contribution (déductible dans la déclaration de 2004.

LA SEMAINE EN BOURSE

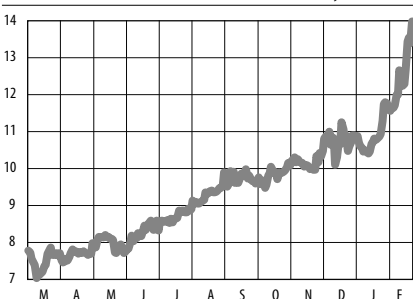
TITRES GAGNANTS

NEXFOR INC.

(NF)

13,98 \$

+13,84 %



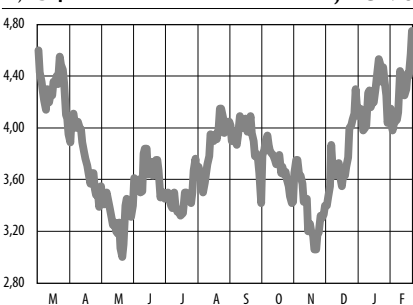
Jeudi, cette compagnie de produits forestiers a fait savoir qu'elle avait consenti à verser 30 millions pour la moitié d'une usine américaine de fabrication de panneaux.

NORSKE SKOG CANADA LTD.

(NS)

4,75 \$

+11,76 %



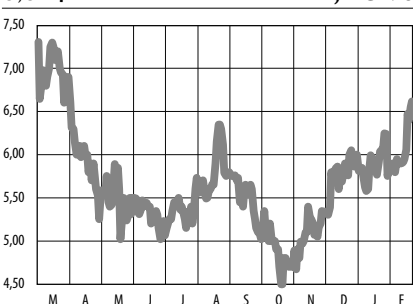
L'action de ce fabricant de papier journal s'est appréciée de 14 % jusqu'à présent en 2004.

INTERNATIONAL FOREST PRODUCTS LTD.

(IFP/A)

6,62 \$

+11,26 %



Hier, RBC Capital Markets a commencé l'évaluation de ce titre en lui donnant la cote « surpasse l'indice ».

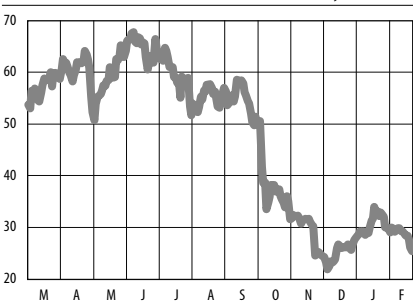
TITRES PERDANTS

BIOVAIL CORP.

(BVF)

25,4 \$

-11,65 %



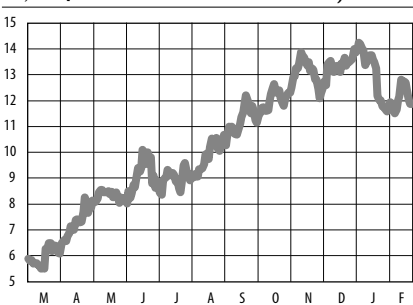
Hier, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a annoncé qu'elle menait une enquête sur des « activités de transactions suspectes » au sein de cette société pharmaceutique.

CANWEST GLOBAL COMMUNICATIONS CORP.

(CGS/S)

11,86 \$

-6,91 %



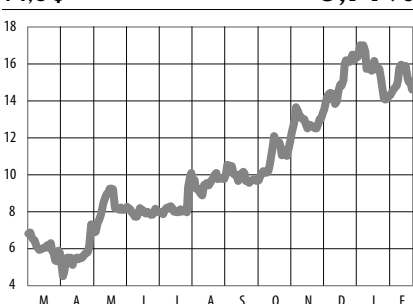
Lundi dernier, la famille qui contrôle la compagnie a conclu un accord pour voter en bloc sur des questions touchant CanWest à la suite de la mort du fondateur Israel Asper en octobre dernier.

INTERTAPE POLYMER GROUP INC.

(ITP)

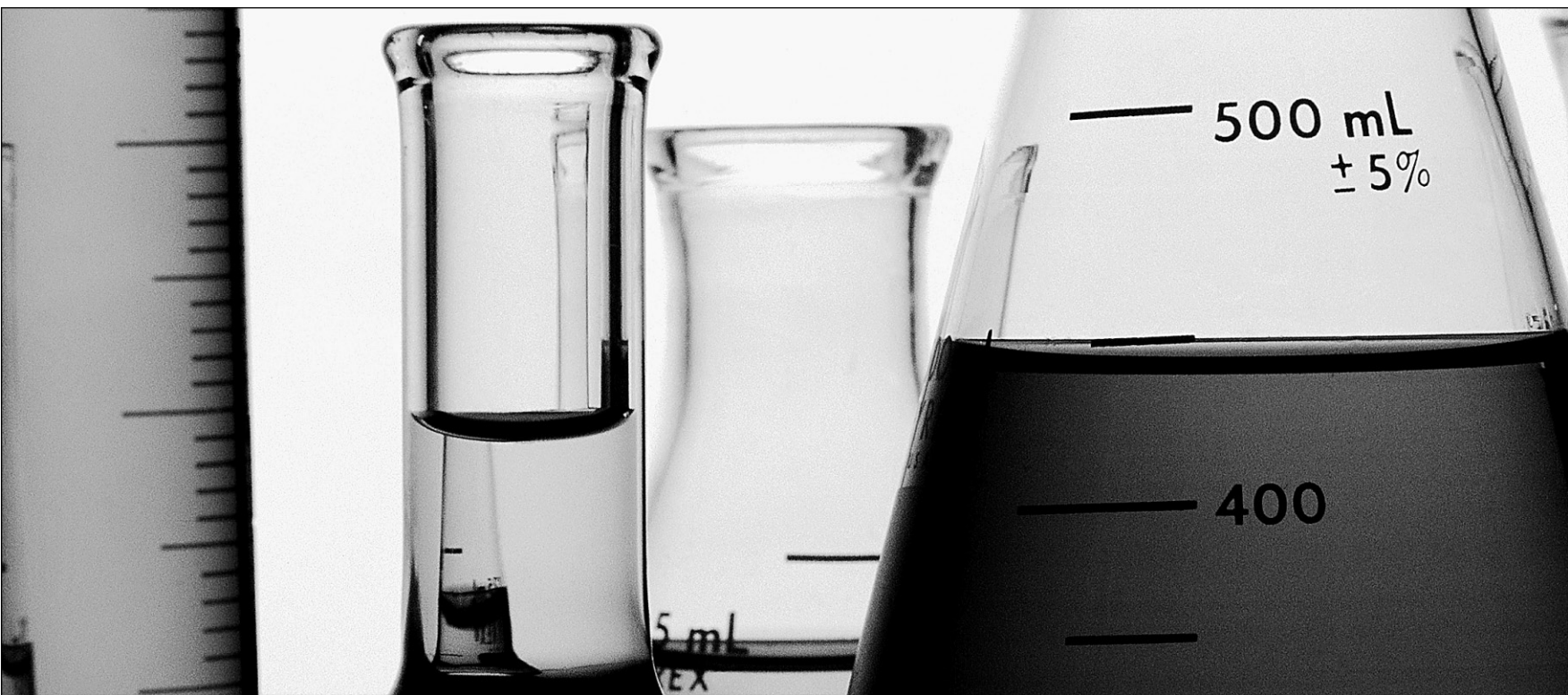
14,6 \$

-6,71 %



Le fabricant de produits d'emballage, dont l'action a doublé en 12 mois, a fait état jeudi d'un bénéfice net de 13 ¢ par action au quatrième trimestre comparativement à une perte nette de 1,74 \$ un an plus tôt.

DES TITRES DANS LA MIRE



AVERTISSEMENT: Cette chronique hebdomadaire présente une sélection de titres à surveiller. Il ne s'agit toutefois pas de recommandations de *La Presse*.

ECOPIA

Lorsque Ecopia BioSciences, un re-jeton de Theratechnologies, a fait son entrée en Bourse, il y a de cela quelques années, le titre avait facilement dépassé la barre des 6 \$. Puis, ce fut la grande déconfiture : le titre est même tombé à 35 cents lors des 12 derniers mois. Puis, de peine et de misère, le retour en hausse des marchés aidant, il s'est remis à grimper. Puis à la fin de janvier, alors que le titre végétait autour de la barre de 1 \$, il a explosé, pour atteindre 2,45 \$.

Ecopia (symbole EIA) s'échange aujourd'hui autour de 2,25 \$. Comment explique-t-on ce regain soudain d'intérêt pour cette petite société de biotechnologie ? Il s'explique par un nom : Francesco Bellini.

L'ex-grand patron de Biochem Pharma, lequel a fait de son ancienne compagnie une société mil-

liardaire, a décidé d'investir dans l'achat d'un million d'actions d'Ecopia, par l'entremise de la société privée Picchio Pharma. Cette dernière est une coentreprise de Francesco Bellini et de Power Corporation.

Il n'en fallait pas plus aux spéculateurs pour émettre l'hypothèse suivante : si M. Bellini investit dans Ecopia, c'est parce qu'il a confiance dans l'avenir des produits pharmaceutiques que tentent de mettre au point la société. Et c'est parce qu'il croit, de se dire les spéculateurs, que son investissement s'annonce prometteur.

Dans le secteur de la biotechnologie, il ne fait pas de doute que Francesco Bellini a du pif. Tout ce qu'il touche se transforme en or. Début février, M. Bellini a donc acheté, dans le cadre d'une nouvelle émission d'actions de 8,5 millions de dollars, un million d'unités de Ecopia, à 1,02 \$ pièce. En

l'espace de quelques semaines, le cours de l'action de Ecopia a plus que doublé. Et on doit une grande partie de cette forte hausse à l'effet Francesco Bellini.

Cela dit, les fonds recueillis dans le cadre de l'émission de 8,5 millions de dollars serviront à financer les travaux de recherche et de développement des divers produits pharmaceutiques de son portefeuille et ce, jusqu'en phase clinique.

Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription d'action d'Ecopia permettra à son porteur de souscrire à tout moment, au prix d'exercice de 1,28 \$, une action ordinaire de la société pendant quatre ans.

Le portefeuille d'Ecopia renferme des produits anticancéreux, antibactériens et antifongiques. Plus précisément, il comprend deux agents anticancéreux, ECO-04601 et ECO-02201, un agent antibactérien, ECO-00501, et deux agents antifongiques, soit ECO-02301 et ECO-14401.

Ce qui aide également le cours de l'action d'Ecopia de ce temps-ci,

c'est le potentiel qu'offre le médicament anticancéreux ECO-04601. Celui-ci démontre, selon la compagnie, « une inhibition significative de la croissance tumorale » sur un modèle animal de gliome.

THERATECHNOLOGIES

Theratechnologies (symbole TH) vient également de clôturer un placement portant sur l'émission de 3 950 000 actions ordinaires à 3,45 \$ auprès d'un syndicat de pre-neurs fermes dirigé par Desjardins Valeurs mobilières. Ce placement a rapporté un montant total de 13 627 500 \$. À 3,65 \$, le cours de l'action de la compagnie est près de son bas des 52 dernières semaines. L'action de TH s'est déjà négociée à 14 \$.

Theratechnologies possède et développe un portefeuille de produits pharmaceutiques pour le traitement « de maladies cataboliques (perte des capacités de synthèse et de régénération de l'organisme) et de troubles métaboliques ». L'ostéoporose et le diabète de type II sont également dans la mire de la société.

LES PETITES ANNONCES 987-VENDU

100

IMMOBILIER

RENSEIGNEZ-VOUS sur nos escomptes aux particuliers

200

MARCHANDISES ET SERVICES

Surveillez nos tarifs promotionnels: Animaux, ventes de garage et Marché aux puces

300

OFFRES D'EMPLOIS

Offre d'emploi: Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes

400

SERVICES PERSONNELS

Souhaits, rencontres, activités.

500

VÉHICULES AUTOMOBILES

Publication de votre annonce dans le cahier AUTO du lundi et sur www.capresse.ca

600

LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

700 et 800 AFFAIRES ET AVIS — Publiées dans le cahier La Presse Affaires, du lundi au samedi

HEURES DE TOMBÉE COMMENÇONS NOUS JOINDRE

700 et 800

MARDI AU SAMEDI 17H, LA VEILLE DE LA PARUTION

DIMANCHE ET LUNDI 17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT

ANNONCES ENCADRÉES 48H, AVANT LA PARUTION

900

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS, ANNIVERSAIRES

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi, de 8h à 17h

ADRESSE POSTALE Les Petites annonces, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, (Québec) H2Y 1K9

AU COMPTOIR lundi au vendredi, de 8h30 à 17h



petitesannonces@lapresse.ca

Immobilier

100	101	101	106	115	131	131	131	135	147
VISITES LIBRES	ÎLE DE MONTREAL	ÎLE DE MONTREAL	RIVE-SUD	CONDOMINIUMS, COPROPRIETES	À LOUER ÎLE DE MONTREAL	À LOUER ÎLE DE MONTREAL	À LOUER ÎLE DE MONTREAL	LAVAL, RIVE-NORD	CHALET À LOUER

À STE-DOROTHÉE, près de la gare, dim. 22 février 13h à 16h30. Jolie canadienne, 2 ch., + 1 bureau, terrain très privé, 1382 Isidore. Voir photo: www.msusers.com/maisondesto 450-689-0299. Sans agent

N.D. ÎLE-PERROT 1316 Virginie Roy. Split 4 ch., 2 s/bains, nouveaux planchers, toit cathédrale, gar double, grand terrain, 228 500 \$, Michel Labrie, 514-831-3315 Groupe Sutton.

P.A.T., dim. 14h - 16h. Cott. dét. style anglais, aucun puits. Fenêtres à carreaux. Portes françaises. Près services Excellente condition. Abri d'auto. 171 500 \$, 13 181, Fonyth, G. Netta Barileau, Re/MaX ctr, 514-644-0000.

PLATEAU, dim. 14h à 16h au 4332 rue Messier, 5/1 r.-de-ch. entièrement rénové, avec s/sol fini, s/bains avec douche en coin, cour et stat., très ensoleillé, fenêtres sur les 3 cotés. Triplex, on retrouve 2x6 1/2 aux étages supérieurs, rev. pour les 6 1/2 625\$/ch. 465 000\$. H. Lamontagne 514-727-7575 Sutton Accès Inc.

ROSEMERIE, 323, rue Rosemerie, magnifique cott. Dim. 22 fév. 13h - 16h. 374 900\$. Marc Pouliot, 514-567-8686, Sutton.

VILLERAY, 6594 Boyer, surprenant condo, 1300 pi. car., bois franc, foyer, tir. pompe, (a/c), 2 s/bains, terr. + cour, Dim. 14-16h. 514-924-8015

101**ÎLE DE MONTREAL**
CANAL LACHINE
Condo-loft, 2 ch., 1 bur., 1 s/bain, garage, mezzanine, 1500 ch., planché, 20 pi. foyer, bois franc, balcon, a/c, vue marché Atwater, canal et parc, très ensoleillé, faut voir, 395,000\$. 514-905-2820, visite virtuelle: www.directduproprio.com ref. 1223

LACHINE, 25 Ave. grand cott., solarium, 3 ch., gar., grans terr., exc. état, 229 000 \$ (514) 726-2554

LASALLE, maison de ville, 3 c. à c. Superbe décoration. Sous-sol fini et garage. François Mackay, Re/MaX Dicaire ctr, 514-637-9755

MERCIER, 4plex rue Haig, 2x6 1/2, 2x3 1/2, bâtisse 25' x 46', terrain 50' x 86', 340 000 \$ nég., Alain, 514-951-4530.

METRO Cadillac 5 plex détaché (32x50), garage, rénovation (+ de 70 000\$), beau cachet, boiseries, bon état, local, local, proprio occ. A voir, 489,000\$. 514-255-2159.

MTL-EST, 2 triplex neufs jumelés, (2x3 1/2, 1x5 1/2), sur Ho nord Beaugrand près de Notre-Dame, occ. juil. 2004, 340 000 \$ à 360 000 \$, 514-277-4664, 514-951-3920

OUTREMENT, à qui la chance? Luxueux condo 2 ch., 2 s/bains, ascenseur, garage privé. A 2 pas du métro, resto, Site recherché ++++ Christina Lee, agent immobilier affilié, 514-983-7426, Imm. Anne Shears ctr.

P.A.T., bung. rénové, 3 ch., sous-sol fini, foyer, 185 000\$. 514-644-9418, 514-369-3871

P.A.T., nouveau, superbe condo, 2 ch., piscine hors-terre, bien insonorisé, bien éclairé, près de tout, 119 900 \$.

P.A.T., jumelé, secteur paisible, 2 ch., bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois, 395 000 \$. Marie Sophie Taillefer Century 21 Innovation 514-247-4344

SNOWDOWN, Mountain Sights, 2plex réno. 5/4 + 6/4 - bachelier 3/2, bois franc, cour, 2 stat., rev. 2325\$/mois. Poss. occ. double, 349 000\$. 514-489-0947

ST-HENRI, (Petite Bourgogne), maison de ville, style condo sur 3 niveaux, garage, terrasse, 2 min. centre, Prix réel, 180 000\$. Alain Fortier, Century 21 Innovation 514-297-5612

ST-LAURENT
1045 Clément, sur rendez-vous, 3 salons, garage double, 2 terr. s/sol fini, a/c, pl. bois,



Croquez-en
5 à 10 par jour!
c'est dans votre nature

Consumer de cinq à dix portions de fruits et de légumes par jour, dans le cadre d'une saine alimentation, peut contribuer à réduire les risques de cancer, de maladies du cœur et d'accidents cérébrovasculaires.

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à : www.5to10aday.com ou contactez la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER au 1-888-939-3333

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER  **CANADIAN CANCER SOCIETY**

LES MALADIES MENTALES CAUSENT
35 % DES ABSENCES AU TRAVAIL.
CELA VOUS INTERPELLE ?



... vise la détection des maladies mentales au travail.
(514) 529 5354
www.fmm-mif.ca

Un programme de la Fondation des maladies mentales

GÉNIES EN HERBE #1081

En collaboration avec Génies en herbe Pantologie Inc., ghpanto@videotron.ca

A- RUSSIE

- 1 Volga
- 2 Transsibérien
- 3 C.E.I. (Communauté des États indépendants)
- 4 Oural
- 5 Onze

B- ANAGRAMMES : MALADIES

- 1 Poliomyélite
- 2 Asthme
- 3 Hépatite
- 4 Cardiovasculaires
- 5 Syphilis

C- ISLAM

- 1 Coran
- 2 Ramadan
- 3 Arabie Saoudite
- 4 Mosquée
- 5 Les mille et une nuits

D- FEMMES

- 1 Israël
- 2 Suffragettes
- 3 Anne Hébert
- 4 Anne d'Autriche
- 5 Helen Keller

E- DANSE

- 1 Tango
- 2 Louis XIV
- 3 Rumba
- 4 Isadora Duncan
- 5 Grands Ballets Canadiens de Montréal

F- L'OEUF

- 1 Ovoïdal ou ovoïde
- 2 Ovipare
- 3 Albumen
- 4 Meringue
- 5 « ... pour avoir un boeuf »

G- ANNÉE 1968

- 1 Martin Luther King
- 2 France
- 3 2001 : l'odyssée de l'espace
- 4 Offensive du Têt
- 5 Daniel Johnson père

H- ASSOCIATIONS

- 1 C
- 2 A
- 3 D
- 4 B



Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

CADIEUX, Gilles
Prévost
DESMARAIS, Soeur Gisèle

FILIATRAULT (Leblanc), Thérèse

KREZMER, Gérard
St-Jean-sur-Richelieu
LAPOINTE, Maître Pierre L.
Montréal
LEMIRE, Soeur Paule
Montréal
MALKY (née Bally), Berthe

McCANN, Roger
Laval
MILJOUR (Ouellette), Rolande
Ste-Dorothée, Laval

N'oubliez pas de commander votre signal
cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS



CADIEUX, Gérard
Est décédé, à Valleyfield, le 19 février 2004 Gérard Cadieux à l'âge de 75 ans. Député Libéral du comté de Beauharnois de 1960 à 1976 et adjoint parlementaire de 1971 à 1976. Exposé au
Salon Funéraire Ernest Montpéit
200 rue Champlain, Valleyfield
lundi 23 février de 19h00 à 21h30 et mardi 24 février de 9h00 à 10h30. Un service funéraire sera célébré à l'Église St-Augustin, 110 Mathias Valleyfield.

DESMARAIS, Gisèle
(Soeur Maria de l'Assomption)
De la congrégation des Filles de la Sagesse, est décédée le 20 février 2004, à l'âge de 88 ans, dont 53 années de vie religieuse. Elle était la fille de feu Armand Desmarais et de feu Béatrice Ducharme. Elle laisse dans le deuil, en plus de sa famille religieuse, un frère Conrad Desmarais et plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle reposera à la

Maison Accueil-Sagesse
424, chemin Montréal, Ottawa
à compter de 13 h le dimanche 22 février 2004. La messe des funérailles aura lieu en la chapelle de la Maison le lundi 23 février 2004 à 10 h 30. La direction des funérailles est confiée à la maison
Racine, Robert & Gauthier

FILIATRAULT (née Leblanc), Thérèse
À sa résidence, le 20 février 2004, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Thérèse Leblanc. Elle laisse dans le deuil son époux Marc Filiatrault. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois enfants Roger Belec (Suzanne), Carmen Filiatrault, Richard Filiatrault (Annie), ses deux petits-enfants Jean-Marc Filiatrault et Jany Filiatrault. Elle laisse également sa soeur Yvonne Cossette (Henri), feu Claudette Blanchette (Marcel), ainsi que sa nièce Diane, plusieurs autres parents et amis. Exposée au salon



6201, rue Laurendeau, Montréal (514) 595-1500

le dimanche 22 février de 11 h à 22 h. Il y aura une réunion de prières au salon le lundi 23 février à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KREZMER, Gérard
1926 - 2004
À St-Jean-sur-Richelieu, le 20 février 2004, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Gérard Krezmer, époux de feu Henriette Desroches. Il laisse dans le deuil ses enfants Linda (Stéphane St-Pierre), Michel (Francine Lavallée) et Robert, ses petits-enfants Thomas et Patricia, sa soeur Marian Gauthier, ses neveux Richard et André Desroches ainsi qu'autres parents et amis. Il sera exposé au complexe funéraire

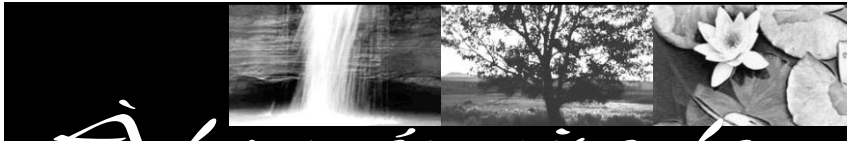


(Le cimetière Près du Fleuve)
2750, boul. Marie-Victorin Est, Longueuil
(514) 595-1500

le mardi 24 février de 14 h à 19 h. Une réunion liturgique sera célébrée à 19 h au salon.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à la Vierge Marie pour faveur obtenue. P.A.M.



À la mémoire de...

REMERCIER CEUX QUI VOUS ONT SOUTENU LORS DE CETTE PEINE
SOULIGNER L'ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS DE L'ÊTRE CHER

Publiez votre message dans la section « Décès et remerciements » de La Presse

514.285.6816

Du lundi au jeudi : 9 h 30 à 18 h 30 • Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Samedi et dimanche : 14 h à 18 h

LA PRESSE

La parution sur cyberpresse.ca est incluse dans le prix

3204803A



LAPOINTE, Maître Pierre L.
1940 - 2004
À Montréal, le 20 février 2004, à l'âge de 63 ans, est décédé Maître Pierre L. Lapointe, entouré de ses êtres les plus chers.
Il était le fils de feu Armand Lapointe et de feu Lucette Brousseau.
Il laisse dans le deuil, sa conjointe, Diane Tisseur, ses enfants Valérie (Martin Lafleur), Catherine (Michel Myrand), Marie-Josée, Pierre-Olivier et Nicolas, ses adorables petits-enfants Camille, Margaux et Félix, ses chères soeurs Louise (Pierre Turcotte), Suzanne (feu Pierre Larin), Andrée (Dr Richard Clermont), Claire (Jacques Babin) et Isabelle (Robert Jacques), son filleul Pierre-André Clermont, sa belle-famille Tisseur, ses nombreux neveux et nièces ainsi que Claire Maheu.
Me Lapointe a fondé le cabinet Lapointe Rosenstein avec ses collègues et amis, dont Mark Rosenstein et Alex Konigsberg. En l'an 2000 il a été reçu Chevalier de la Légion d'Honneur pour ses nombreux efforts à développer les relations entre le Québec et la France. Me Lapointe a siégé sur de nombreux conseils d'administration tout au long de sa carrière et a notamment été président de la Chambre de commerce française au Canada.
Il laisse aussi dans le deuil ses nombreux collègues et amis.
La famille recevra les condoléances le samedi 21 février de 19 h à 22 h, dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, au salon

Alfred Dallaire | MEMORIA
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
(514) 277-7778

Les funérailles seront célébrées en l'église St-Germain d'Outremont, le lundi 23 février, à 13 h.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUM (dédié au service de neurologie), 1034 rue St-Denis, Montréal, H2X 3J2.
La famille tient particulièrement à remercier tous les gens qui ont assisté Me Lapointe au cours de sa longue maladie, notamment les employés du Centre Alfred Desrochers et l'Institut de Gériatrie de Montréal, unité 3e Est, pour le dévouement et la générosité dont ils ont fait preuve.

LEMIRE, Paule
S. Aline-Gertrude
À la Maison mère des Soeurs de la Providence de Montréal, le 20 février 2004, à l'âge de 88 ans, est décédée Soeur Paule Lemire, fille de feu Horace Lemire et de Laura Biron, de St-André-Avellin. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil une soeur Cécile Lemire, une belle-soeur Madame Blanche Gagnon Lemire, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La défunte sera exposée le dimanche 22 février 2004 à 13 h 30 à la
Maison mère des Soeurs de la Providence
5655, rue de Salaberry
Montréal (Qc) H4J 1J5
La célébration de la Parole aura lieu le dimanche 22 février 2004 à 19 h 30. Les funérailles auront lieu à la chapelle le lundi 23 février à 13 h 30. Inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise, 6893, rue Sherbrooke Est, Montréal.
Direction: Magnus Poirier inc.

MALKY (née Bally), Berthe
Est décédée le 20 février 2004, femme de feu Elias Malky, mère de Claudette, feu Pauline (femme de feu Christian Bourque), Diane (Adib Nehme), Gladys (Michel Laliberté), George, Richard (Laura De Luca), grand-mère de Lisa, Suzie, George, Nancy, Caroline, Tania, Ryan, Jennefer, Daryl, Alexa, Priscilla et deuxième grand-mère de Sabrina, Natalie, Marissa, Amanda, Nicholas, Domenic, Frederick et Michel. Elle laisse dans le deuil ses frères Antoine Bally (Thérèse Bélanger), Pierre Bally (Denise Duprés) et aussi ses soeurs Yvette (Elias Badra) et Laurette (Jacques Chebl). L'ont précédé ses soeurs Edma et Jeannette. Elle laisse également de nombreux neveux et nièces et autres parents et amis. Les visites auront lieu au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1255, Beaumont, Ville Mont-Royal
www.urgelbourg.com
Visites le dimanche 22 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, lundi de 10 h à 11 h. Le service religieux sera célébré à l'église St-Georges Orthodoxe le lundi 23 février à 11 h, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



McCANN, Roger
1930 - 2004
À Laval, le 20 février 2004, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Roger McCann, époux de Mme Sophie Moshonas McCann. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Denyse, Richard (Elena) et Lynda (Michel), ses petits-enfants Jessica, Jean Kristophe, Jézabel, Elizabeth et Rébecca, ses soeurs Madeleine et Suzanne, ses frères Jacques, Raymond, Pierre et Claude, des beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces et de nombreux amis. La famille recevra les condoléances le mardi 24 février dès 10 h au complexe funéraire

Alfred Dallaire | MEMORIA
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
Tél. 514-277-7778

Une liturgie de la Parole en présence des cendres aura lieu à 11 h 30 le même jour, et un buffet sera ensuite servi.

MILJOUR (née Ouellette), Rolande
1924 - 2004
De Ste-Dorothée, Laval, le 21 février 2004, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Rolande Ouellette, épouse de M. Jean-Paul Miljour. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Louise, Micheline (Réal Fraser), Johanne (Claude Séguin), Sylvie (Paul St-Marseille) et Manon (Yves Lussier), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses soeurs, neveux et nièces, ainsi que parents et amis. Elle sera exposée au salon



1350, autoroute 13, Laval (514) 595-1500

le lundi 23 février 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et mardi dès 9 h, suivi d'une réunion de prières à 10 h 30 dans la chapelle du complexe. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Laval seraient appréciés.

15e ANNIVERSAIRE



Maurice NELSON
Déjà 15 ans se sont écoulés depuis ton départ. Ton grand coeur, ta joie de vivre et ton sourire resteront gravés dans nos pensées à jamais. Continue de là-haut à veiller sur ta famille.
Une messe anniversaire sera célébrée par ton fils, Gaëtan, aujourd'hui.
Maman, tes enfants, tes petits-enfants et maintenant tes arrière-petits-enfants

IN MEMORIAM

À LA MÉMOIRE DE LOUISE GUAY
Depuis un an, nos pensées sont souvent avec toi. Nous attends-tu? Nos coeurs se guérissent encore de ton absence. En ce 22 février 2004, nous voulons en famille, nous souvenir de notre fille, notre soeur en évoquant le meilleur de ton histoire et imaginant des moments intimes qui nous ont cruellement fait défaut, avant ton départ!! Repose dans le bien-être de ton linéol éternel en étant certaine que t'oublier, toi la discrète est trop nous demander.
Clément ton père, Carmen ta mère, Johanne et Nicole tes soeurs, Virginie et Audrey tes nièces, Mario ton beau-frère ainsi que Chantal ton amie et Mathieu ton filleul



In Memoriam

Votre généreuse contribution permettra de financer les programmes de recherche en santé respiratoire et de soutenir les différents services de l'Association pulmonaire du Québec.

C'est plus de 700 000 québécois, souffrant de maladies respiratoires, qui vous disent MERCI!



Sans frais: 1 800 295-8111
Montréal: (514) 287-7400



À la mémoire de...

Tout communiqué d'avis de décès publié dans La Presse sera plastifié et remis gratuitement à la famille éprouvée.

514.285.6816

LA PRESSE

3204805A

À VOS AFFAIRES

La **Fondation Mira** célébrait récemment la collaboration de **RBC Banque Royale** et de ses employés pour leurs collectes de fonds de **500 000 \$** en cinq ans. Ces dons, qui servent à défrayer la formation de chiens-guides, proviennent des clients de l'institution bancaire, sollicités par ses employés. Le fondateur et PDG de Mira, **Éric Saint-Pierre**, a remercié les représentants de la Banque Royale: **Micheline Martin**, première vice-présidente à la direction du Québec; **Rafik Ackad**, et **Danielle Prévost**, dont la soeur **Pascale** bénéficie d'un chien-guide.

La **Croix-Rouge** du Québec a besoin de **5 000 000 \$** pour soutenir les 10 000 bénévoles au service des milliers de victimes des 700 sinistres (incendies, inondations, pannes de courant, etc.) qui surviennent annuellement au Québec. La femme du premier ministre du Québec, **Michèle Dionne**, elle-même bénévole pour la Croix-Rouge, a lancé un appel à la générosité des Québécois à l'occasion du lancement de la campagne annuelle de la Croix-Rouge, dont elle est la présidente d'honneur. **Pierre Shedleur** (Bell Canada), compte bien mener à terme cette opération dont il assume la présidence, assisté par **Luc Crépéault** pour la fonction publique, **Jacques Brind'Amour** pour le secteur parapublic, et d'une équipe de représentants du milieu socio-économique. Renseignements: **www.croixrouge.ca** et **1-800-363-7305**.

L'heure était aux récompenses la semaine dernière chez l'organisme **B'nai Brith Canada**, qui dénonce des gestes ou propos anti-juifs. L'organisme a tenu à souligner, mercredi, les « efforts déployés par la Turquie pour sauver la vie de juifs durant l'holocauste », en décernant le **Prix de coopération humanitaire multiconfessionnelle** à l'ambassadeur de la République de Turquie, **Aydemir Erman**. Cette distinction était remise à la veille de la sortie d'un film documentaire relatant l'histoire de la coopération entre le gouvernement de Turquie, l'Église catholique et des organisations juives qui, ensemble, ont oeuvré à sauver des vies pendant

l'holocauste. La productrice de ce documentaire intitulé *Desperate Hours*, **Victoria Barrett**, a quant à elle reçu le **Prix d'excellence dans les arts** de B'nai Brith Canada.

Collecteur de fonds pour les organisations vouées au bien-être des enfants, la **Fondation du Club de hockey Canadien** vient de remettre **480 000 \$** à plus d'une vingtaine d'organismes. Les représentants de la fondation, **Lucie Boivin** et **Jean Béliveau**, ont remis un chèque à la maison d'hébergement **Accueil jeunesse Lanaudière**, représentée par **Patrick Lafortune** et **Dominique Beaudry**. Parmi les autres bénéficiaires: le CCSE Maisonneuve, le Chic Resto pop, le Patro Le Prévost, Leucan, etc.

Le **Bal du coeur**, de la **Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal**, tenu sous la présidence de **Lino Saputo**, a permis de remettre **450 000 \$** à la présidente du CA de l'Institut de cardiologie, **France Chrétien-Desmarais**.

Le souper-bénéfice annuel de la **Fondation docteur Maurice Bertrand**, a rapporté **310 000 \$**. Ces fonds sont destinés aux soins palliatifs aux personnes gravement atteintes d'un cancer, ont rappelé **Jean Gattuso** (A. Lassonde), président de la fondation, et **Pierre Claprood** (Natrel), président d'honneur, lors du dévoilement des résultats.

Défi sportif, voué aux compétitions sportives pour athlètes handicapés, pourra compter sur **85 000 \$** amassés lors d'une soirée-bénéfice mettant en vedette le tandem **Lévesque et Turcotte**, et l'homme-orchestre **Gregory Charles**. Le président d'**AlterGo**, responsable de l'organisation de l'activité-bénéfice, **Sylvain Gamache**, a annoncé ces résultats en compagnie des porte-parole **Chantal Petitclerc**, **Debra Arbec** et **Jean-Marie Lapointe**, et d'athlètes en fauteuil roulant. Le Défi sportif accueillera près de 2400 athlètes vivant avec une déficience, en provenance d'une dizaine de pays, du 28 avril au 2 mai,

au complexe sportif Claude-Robillard, au Collège de Maisonneuve, et au Centre Pierre-Charbonneau.

Fidèle supporter de la **Fondation de l'hôpital Sainte-Croix**, la caisse populaire **Desjardins** de Drummondville, représentée par son président, **André Jean**, s'est engagée à verser **250 000 \$** au cours des cinq prochaines années (à raison de 50 000 \$ par année), pour soutenir le développement de l'hôpital Sainte-Croix. Ce montant sera conservé dans un fonds de dotation dont les revenus iront à l'unité de soins palliatifs de l'hôpital.

Les employés de la **Société des alcools du Québec**ont contribué pour **124 500 \$** à la campagne de financement de **Centraide**. La société d'État a doublé ce montant, ce qui a permis de remettre **250 000 \$** à Centraide du Grand Montréal. Le chèque symbolique a été présenté par le PDG de la SAQ, **Louis Roquet**, accompagné de **Donald Doyon**, directeur de la campagne à la SAQ et **Gérard Lavallé**, employé de la SAQ membre du comité organisateur de la campagne dans l'entreprise, et reçu par **Pierre-Marie Cotte**, vice-président au développement philanthropique à Centraide du Grand Montréal.

La campagne de souscription de **Centraide** 2003 chez les employés de la Ville de **Montréal** a permis de recueillir **64 6847 \$**.

Organisatrice responsable du succès du **Bal de la jonquille**, qui constitue la plus importante activité-bénéfice de la Société canadienne du cancer et un événement mondain très couru à Montréal le printemps, **Alison Silcoff** et son équipe viennent de remporter le prix de la « meilleurs activité de collecte de fonds », en plus de remporter le prix du meilleur décor thématique pour un budget de plus de 50 000 \$, lors de la cérémonie annuelle de remise de prix du *Special Events Magazine*, dans le cadre de son **International Gala Awards**.

Bombardier: plus d'un million



On reconnaît dans l'ordre habituel Christine Lutfy et Brian Levitt, respectivement coordonnatrice et coprésident de cette campagne de financement, Emidia Forlini, Carroll L'Italien, Myriam Bouffard, Claude Beaudin, et Ingeborg Rittweiler.

Sico fait un don record de 103 344\$



Le vice-président des ventes (centre du Québec), Claude Rinfret, s'est fait cireur de chaussures pour Centraide.

La Sun Life donne 275 000\$



Michèle Thibodeau-DeGuire, PDG de Centraide du Grand Montréal, et Francine Cléroux, vice-présidente adjointe aux affaires publiques.

LA GRILLE BLANCHE DE LA PRESSE

par Michel Hannequart - www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

HORIZONTALEMENT

1. Longue jupe de cavalière - Au pied du cavalier - Coiffure des cavaliers.

2. Placer judicieusement - Rayure - Imiter d'une façon grotesque.

3. Onéreuse - Encaissé - Outils de cordonniers.

4. Ouvrage de poésie en vers - Faux anis - Rencontre sportive - Se disait au roi.

5. Préfixe signifiant deux - Paradis terrestre - Patronne de l'Alsace - Pronom indéfini.

6. Sans vigueur - Poisson voisin du saumon - Veste de sport, imperméable et chaude.

7. Porte en avant - Service d'espionnage - Pour soulever une charge - Terrain en pente.

8. Ligne droite qui partage un cercle - Rigoureux.

9. Liquide organique - Pas à nous - Tendrement aimé - Grade.

10. Gallium - Le soleil s'y lève - Sans nuances ni concessions - Génie scandinave.

11. Enduit très résistant - Foule tumultueuse - Céréale à petit grain - Boulons.

12. Sans dynamisme - Sphère d'influence.

13. Enfant très espiègle - Embrouiller - Dieu romain de la Médecine.

14. S'oppose au mal - Être en tête - Lustré.

15. Chaland à fond plat - Présidée par Arafat - Événement terrible - Au bas de la page.

16. Oiseau grimpeur de l'Amérique tropicale - Est culotté - D'aller - Éviter avec adresse.

17. Aller ça et là - Sous la croûte - Acarien du fromage - Mauvais ragoût.

18. D'une seule couleur - Perdre des livres - Fromage hollandais - Opération postale.

19. Mammifère ruminant - Enterré dans un lieu caché - Considérées à part.

20. Corps gras - Empereur sanguinaire - Raconte.

VERTICALEMENT

1. Travaille peut-être dans un cirque - Ils combattaient dans les jeux du cirque, à Rome.

2. Vouée à la damnation éternelle - ...-qui-peut - On y met de la crème glacée.

3. L'île de Bornéo s'y trouve - Eau de la mer - Frappe à coups répétés sur quelque chose.

4. Calme et décontracté - Se mange en salade - Mal à l'aise - Sodium.

5. Nymphé des montagnes - Grande libellule - Munir d'une carabine.

6. Page d'un journal - Centimètre - Pronom personnel - Expression du refus.

7. Indispensable - Exprime le doute - Qui m'appartient.

8. Nouvel An vietnamien - Outil de jardinier - Saisit en serrant fortement avec la main.

9. Infinitif - Interjection pour faire peur - Maladie virale éruptive - Il dépendait d'un seigneur.

10. Décharge - Qui présente des aspects différents - Revenu annuel - Groupe d'atomes.

11. Mis de nouveau en vente - Être englouti dans l'eau - Montée des eaux.

12. Pousse dans le jardin - 52 - Enchanté - Iridium.

13. Dessin fini - Ignorant - Lieu de départ ou d'arrivée.

14. Roulement bref - Partie d'un instrument de musique - Sert à suspendre - Dieu germanique.

15. Gâteau de cire des abeilles - Endommagé - Petite serrure mobile.

16. Récipient - Inscrire - Tissu utilisé pour confectionner des vêtements de travail - Île danoise.

17. Ronsard en a écrit plusieurs - Gros pigeon - Il fait des bottes - Marque le lieu.

18. Qui a atteint sa limite inférieure - Procédé de radionavigation - Déterminer le moment.

19. Être grand ouvert - Art martial chinois - Entrer dans.

20. Relatifs aux habitants de la haute Écosse - Angoissé - Résidu de la combustion du bois.

GB 36
Solution le 16 mars 2004

Bras de fer de Schwarzenegger contre les mariages homosexuels

GLENN CHAPMAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

SAN FRANCISCO — Le gouverneur républicain de Californie, Arnold Schwarzenegger, et le jeune maire démocrate de San Francisco Gavin Newsom ont engagé un bras de fer sur la question du mariage homosexuel, célébré depuis plus d'une semaine dans cette municipalité.

Et la crise californienne semble faire des émules, une région rurale du Nouveau-Mexique (sud-ouest) ayant marié vendredi une soixantaine de couples homosexuels avant que le ministre de la Justice de l'État ne décide de les invalider en fin de journée.

Alors que les chaînes de télévision américaines diffusent en boucle des images de félicité maritale homosexuelle — plus de 3000 de ces unions ayant déjà été célébrées à San Francisco —, M. Schwarzenegger s'est trouvé de plus en plus sollicité par son parti pour intervenir dans ce débat qui passionne l'Amérique à plus de 8 mois de l'élection présidentielle. L'ancienne star hollywoodienne a ainsi ordonné vendredi au ministre de la Justice de l'État de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces mariages, estimant qu'ils représentaient « un risque imminent pour la paix civile ».

L'injonction de M. Schwarzenegger est intervenue quelques heures après qu'un juge de San Francisco, pour la seconde fois en une semaine, eut refusé d'interdire l'union entre personnes du même sexe suite à la plainte d'une organisation familiale conservatrice.

Le gouverneur, qui prône généralement des positions tolérantes, a rappelé l'illégalité de la décision du maire de San Francisco, le droit californien définissant le mariage comme l'union « d'un homme et d'une femme ».

De son côté, la municipalité de San Francisco a déposé plainte jeudi contre l'État de Californie, souhaitant qu'un tribunal affirme « de façon non équivoque » que la loi de l'État interdisant le mariage entre personnes du même sexe est anticonstitutionnelle. Cette plainte devrait assurer que la bataille juridique autour du mariage homosexuel se retrouve devant la Cour suprême de Californie, ce que souhaite la mairie depuis qu'elle a commencé à livrer des certificats de mariage gai le 12 février.

Le ministre californien de la Justice, sommé par le gouverneur de mettre fin à la polémique, avait à cette occasion exprimé une position nuancée. Ce démocrate, Bill Lockyer, avait expliqué qu'il ne pouvait « soutenir des politiques accordant des droits et des responsabilités plus réduits aux couples homosexuels que ceux garantis aux couples hétérosexuels ». Mais son rôle est de défendre la loi: « Le peuple de Californie s'est exprimé. Le droit de l'État interdit le mariage homosexuel ».

Un sondage publié vendredi par le Public Policy Institute of California montre que 44 % des Californiens sont favorables au mariage gai, soit 6 points de plus que lors d'un sondage similaire en 2000, alors que 50 % s'y disent opposés. Un sondage récent sur la région de San Francisco montre que ce bastion de la gauche américaine est favorable à 58 % au mariage gay.

En revanche, les chiffres sur l'ensemble du pays montrent que plus de 60 % des Américains sont farouchement opposés à ces mariages.